

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

<b>Collectif</b>	المفقودون DISPARUS
des	ون DISPARU المفقودون
<b>familles</b>	المفقودون DISPARU الأسرة
de	ت DISPARUES المفقودون
<b>disparu(e)s</b>	المفقودون DISPARUS
en	ت DISPARUES المفقودون
<b>Algérie</b>	المفقودون DISPARUS

## REVUE DE PRESSE

Juillet 2017

## Table des matières

Liberté 02 07 2017 : Appel à une marche populaire demain.....	3
Liberté 02 07 2017 :104 036 candidats concernés par la session spéciale du bac .....	5
El Watan 02 07 2017 : Liberté de culte : L’interminable calvaire des Ahmadis algériens .....	7
El watan 02 07 2017 : Appel à une nouvelle marche demain à Béjaïa .....	9
El Watan 02 07 2017 : Les malades interpellent le ministre de la Santé .....	11
2017 07 02 فدرالية عمال البريد تقرّر سلسلة من الحركات الاحتجاجية. الشروق .....	13
2017 07 02 منات الملايير لم تنته أزمة العطش ببليديات المسيلة. الشروق .....	14
Liberté 03 07 2017 : Censure politique à l’université .....	15
EL Watan 03 07 2017 : Béjaïa : Une délégation du FFS reçue par Rebrab .....	17
EL Watan 03 07 2017 : Des Algériens du Québec interpellent les autorités des deux pays.....	18
2017 07 03 احتجاجات عارمة عقب طرد 800 طالب بجامعة تيارت. الشروق .....	19
2017 07 03 عائلة الطفل المختفي بالبويرة تطالب بتوسيع البحث وسن قوانين القصاص. الشروق .....	20
2017 07 03 احتجاجات عارمة بسبب أزمة عطش حادة في أولاد سلامة بالبليدة. الشروق .....	21
El Watan 08 07 2017 : Me Khaled Bourayou : «Le prévenu n'avait aucune qualité pour détenir des informations classées “secret-défense”».....	22
Liberté 08 07 2017 : Plus de 1 000 hectares ravagés par les flammes en un mois.....	24
2017 07 08 مواطنون يطالبون بالتكفل بهم في المستشفيات بعين الدفلى. الشروق .....	26
2017 07 08 "صيادلة مهتدون بالإفلاس بسبب نظام التعويض ببطاقة " الشفاء. الشروق .....	27
El watan 11 07 2017 : «L'approche déséquilibrée» des rapports internationaux dénoncée .....	28
El Watan 18 07 2017 : «J’ai été emprisonné pour mes idées» .....	30
El Watan 18 07 2017 : Les ONG critiquent le déroulement du procès .....	33
El Watan 18 07 2017 : Manœuvre politique ou rupture réelle ?.....	36
Liberté 18 07 2017 : Création d'un bureau des droits de l'Homme auprès de la DGSN .....	39
Liberté 22 07 2017 : Le tribunal d'appel opérationnel dès septembre.....	40
Liberté 22 07 2017 : Mise en place d'un mécanisme de lutte antiterroriste .....	42
Liberté 22 07 2017 Aokas : les citoyens reconquièrent leur Café littéraire .....	43
Liberté 24 07 2017 : Dépôt des comptes de campagne au Conseil constitutionnel avant le 6 août ..	45
El Watan 24 07 2017 : La société civile organise la riposte.....	46
El Watan 26 07 2017 : Le journaliste Hamid Al Mahdaoui condamné à trois mois de prison ferme	48
El watan 26 07 2017 : Entre satisfaction et regrets .....	50
El Watan 26 07 2017 : Les autorités jouent l’apaisement .....	52
El Watan : 26 07 2017 : Le bac gagne des points .....	54
El Watan 27 07 2017 : Un pari politiquement risqué.....	56

El Watan 27 07 2017 : Taxi : La loi des chauffeurs et la détresse des clients .....	58
El watan 27 07 2017 : Une centaine d'importateurs interpelle Tebboune .....	59
El watan 27 07 2017 : Une rencontre et des interrogations .....	60
El watan 27 07 2017 : Le secrétariat national de l'UGTA soutient Sidi Saïd .....	61
El Watan 27 07 2017 : Vu à la télé : Haddad, la figure de proue d'un système en faillite.....	62
Liberté 30 07 2017 : La remise en ordre ?.....	65
Liberté 30 07 2017 "C'est le flou total" .....	67
Liberté 30 07 2017 : Les syndicats autonomes réclament la tenue d'une bipartite.....	69
El Watan 30 07 2017 Une belle victoire pour la culture à Aokas .....	70
El Watan 30 07 2017 «En reculant, vous récolterez la révolte d'un peuple» .....	73
Liberté 31 07 2017 : Ce que Tebboune a dit aux patrons.....	75
Liberté 31 07 2017 :L'adieu à un militant au long cours .....	77

## Liberté 02 07 2017 : Appel à une marche populaire demain



**Les animateurs du comité ont retracé la genèse de l’affaire avant de charger le P-DG du port de Béjaïa qui a “dépassé ses prérogatives” et de demander que soit diligentée “une enquête sur sa gestion douteuse”.**

Le comité de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques dans la wilaya de Béjaïa revient à la charge en lançant un appel à une marche populaire pour demain, lundi, au chef-lieu de wilaya, afin d’exiger “l’accostage des bateaux, le déchargement des équipements au port de Béjaïa et la réalisation de l’usine de trituration de graines oléagineuses de Cevital, le départ immédiat et inconditionnel du P-DG du port et l’ouverture d’une enquête sur sa gestion douteuse, et pour une répartition juste et équitable des investissements et des richesses dans notre pays”.

Lors d’une conférence de presse animée hier à Béjaïa, MM. Kaci Sayad, Djamel Boucheta et Mourad Bouzidi sont revenus longuement sur les blocages des équipements du groupe Cevital par la direction du port de Béjaïa, en particulier, et les blocages que connaissent les projets d’investissements économiques dans la région, en général. “Nous avons décidé d’investir la rue une seconde fois pour interpeller les plus hautes autorités du pays sur les blocages des équipements industriels du groupe Cevital par la direction du port de Béjaïa et la menace brandie contre le groupe pour le délocaliser”, déclare de prime abord M. Sayad qui, au passage, signale que le comité s’est élargi à toute la société civile de la région et qu’il est soutenu largement par des partis politiques. “C’est un projet qui tient à cœur à toute la population de la région. Pour preuve, plusieurs comités de soutien sont nés à travers les différentes daïras de la wilaya de Béjaïa”, signale de son côté M. Boucheta. Ceci pour dire que ce n’est plus le problème de Cevital, mais celui de toute la population de la région.

“Nous avons décidé d’investir la rue pour dénoncer ces blocages dont sont victimes à la fois Cevital et toute notre région. D’autant plus que nous avons le soutien de beaucoup de partis politiques et que le nouveau Premier ministre, interpellé par des députés, s’est engagé devant ces derniers à prendre en charge l’affaire”, estime M. Bouzidi pour sa part.

Lors de la conférence de presse, les trois animateurs du comité ont longuement retracé la genèse de l'affaire avant de charger le P-DG du port de Béjaïa qui "dépasse ses prérogatives" et qui est allé, récemment, jusqu'à qualifier les membres du comité de "mercenaires à la solde de Cevital".

"Nous exigeons son départ immédiat et une enquête sur sa gestion douteuse du port de Béjaïa", déclarent les conférenciers. Revenant à l'appel à une marche populaire pour demain, les conférenciers affirment qu'il s'agit de dire "non aux blocages de l'investissement dans notre wilaya, non à l'étouffement économique de Béjaïa et non à la mort programmée de nos entreprises". "C'est une marche populaire et pacifique à laquelle nous appelons", ont tenu à préciser les animateurs de la conférence qui, par ailleurs, ont annoncé l'organisation prochaine d'un colloque international sur les investissements économiques à Béjaïa.

**L. OUBIRA**

## Liberté 02 07 2017 :104 036 candidats concernés par la session spéciale du bac



**Au moment où la ministre et les cadres du secteur se penchent sur l'organisation de la session, les syndicats ruminent leur colère et menacent.**

Un coin de voile est levé sur les détails de la session spéciale du baccalauréat décidée au profit des candidats exclus de l'examen du 11 juin pour cause de retard, puisque la date et le nombre de candidats concernés ont été rendus publics à l'occasion d'une réunion, par vidéoconférence, organisée vendredi, entre la ministre de l'Éducation et les directeurs de wilaya du secteur. La date de la tenue de cette session est ainsi fixée du 8 au 13 juillet, avec un repos le vendredi 14, indique un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, qui rappelle, que deux périodes avaient été proposées : à partir du 7 juillet 2017 ou à partir du 13 juillet 2017 et, à la fin, c'est la deuxième proposition (du 13 au 18 juillet) qui a été retenue.

Le nombre officiel de candidats concernés a atteint 10 028 élèves scolarisés et 93 954 candidats libres, soit un total de 104 036, répartis sur 299 centres à travers le pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. C'est donc par visioconférence que la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, s'est réunie avec les 50 directeurs de wilaya et les cadres de son secteur, à l'occasion d'une rencontre qui fait suite à une autre réunion, celle du Conseil interministériel dédié à cette question et tenue le même jour, en présence des départements ministériels de l'Éducation, de l'Intérieur, du Mptic et de la Santé, ainsi que les services de sécurité concernés.

Il a, ainsi, été question des modalités d'organisation de cette session spéciale qui verra la reconduction du même dispositif technique et sécuritaire que lors de la session de juin dernier du baccalauréat, apprend-on auprès d'une source du ministère, qui relève la complexité de cette tâche qui échoit au nouveau chef de l'Exécutif, pour lequel il s'agit du premier défi à relever.

Aussi, si ces détails ont pour mérite d'apporter une réponse aux questionnements nés dans le sillage de la polémique qui a secoué le secteur de l'éducation nationale, avec l'annonce de cette session spéciale, leur annonce n'a toutefois pas été du goût de certains syndicats. En effet, alors que certains d'entre eux estiment que l'organisation de la session spéciale à la date du 13 au 18 juillet est destinée à "couper l'herbe sous le pied de ceux qui appellent à inclure les recalés de la session de juin", d'autres ont, visiblement, un autre avis.

Ceux-ci estiment ainsi qu'il s'agit "d'un autre cadeau pour les retardataires" et d'"une sanction pour les candidats assidus qui ont été à l'heure, en les faisant attendre 15 jours encore", a indiqué, le secrétaire général du Satef, Boualem Amoura, en rappelant que les résultats de la session spéciale seront proclamés, en effet, au début du mois d'août, simultanément avec ceux de la session de juin.

Le Syndicat national du personnel des administrations publiques (Snapap) n'en pense pas moins, puisque son chargé de communication, Nabil Ferguenis, juge que cette deuxième session du baccalauréat est, en elle-même, "une aberration pédagogique" et constitue "une grave dérive", ce qui, d'après lui, "va mettre la ministre dans une position de faiblesse surtout que nous sommes en période des vacances". "Qui va surveiller ? Qui va corriger ?", s'est-il interrogé, appelant le ministère "à assumer la décision du pouvoir".

Bon nombre d'autres syndicats relèvent la charge supplémentaire qui incombe aux enseignants chargés de la surveillance et de la correction, à telle enseigne que, le Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (Cela) brandit déjà la menace de boycotter la session spéciale du bac. Des tractations entre les différents syndicats du secteur ont lieu actuellement afin d'élaborer une position commune vis-à-vis de la question.

**A.R.**

## El Watan 02 07 2017 : Liberté de culte : L'interminable calvaire des Ahmadis algériens

Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, avait proclamé lors d'une conférence devant des ambassadeurs organisée par l'Institut diplomatique, le 25 avril 2017, que les poursuites judiciaires contre les fidèles du courant ahmadi n'étaient pas pour des raisons religieuses mais pour des faits délictueux.

Pourtant, les procès apportent la démonstration du contraire. Le dernier en date qui a eu à juger six personnes, qui s'est tenu au tribunal de Batna le 19 juin passé, a pris les allures de l'Inquisition. Lors du procès en appel, la direction des affaires religieuses de Batna avait même tenté de se constituer partie civile. Il a fallu une franche opposition de la défense pour empêcher l'intrusion de cette direction dans le procès.

«La tentative de la direction des affaires religieuses de se constituer partie civile révèle une velléité manifeste de juger les prévenus en raison de leurs croyances», a répliqué l'avocat de la défense, Salah Debouz. La présidente de la séance a dû consentir. Cependant, cette dernière a entamé les débats en déclarant que l'un de ses assistants (juge professionnel) était un imam-prêcher avant d'intégrer la profession. Une curieuse déclaration qui n'avait comme seul objectif que de mettre la pression sur les prévenus. Mais surtout pour annoncer la couleur d'un procès jugeant les consciences et les croyances des six personnes accusées.

En effet, les débats ont porté essentiellement sur l'appartenance des prévenus au courant religieux ahmadi, alors que les chefs d'inculpation sont : «activité dans une association non autorisée», «collecte illégale de fonds» et «possession de documents nuisibles à l'intérêt national». «Comment la secte ahamdie est-elle arrivée en Algérie ? Qui vous a introduits dans cette secte ? Où accomplissez-vous la prière de vendredi ?» Telles étaient, entre autres, les questions posées par la présidente du tribunal et du procureur de la République. La défense a dû interpellé à plusieurs reprises le représentant du ministère public sous peine de se retirer s'il poursuivait ses commentaires négatifs sur le courant religieux auquel appartiennent les six prévenus. «A défaut d'apporter des éléments tangibles et probants appuyant la démonstration de l'accusation, le procureur de la République portait des jugements de valeur et des commentaires déplacés sur la croyance des inculpés. Alors que le jugement en deuxième instance, le procureur n'avait pas le droit de le faire», juge Me Debouz qui a menacé de se retirer.

Condamnés en première instance à des peines allant de deux à quatre années de prison ferme, les peines ont été réduites en appel à un an de prison ferme dont six mois avec sursis pour cinq accusés et six mois avec sursis pour le sixième accusé. En somme, le procès de Batna intervient dans un contexte marqué par une vague d'arrestations des citoyens appartenant au courant religieux ahmadi et vient s'ajouter à la longue liste des procès visant cette catégorie de population. Une campagne de persécution sans précédent téléguidée

par le ministère des Affaires religieuses et relayée par certains cercles politiques et médiatiques est enclenchée depuis plus d'une année au nom d'une «pureté religieuse nationale». A plusieurs reprises, le ministre des Affaires religieuses avait pris la parole pour dénier aux Ahmadis leur part d'islamité. «Ils ne sont pas musulmans», répétait-il sans cesse. Une fatwa (avis juridique) a même été émise. Une excommunication. Il s'en est suivi alors une vague d'arrestations et de procès expéditifs.

Nombre de spécialistes des questions religieuses n'excluent pas l'influence grandissante du courant salafiste radical dans cette nouvelle guerre de religions. «Le courant salafiste s'est bien incrusté dans les rouages du ministère des Affaires religieuses et a fait main basse sur les grandes mosquées. Une partie de l'administration centrale cède devant l'avancée d'un salafisme rampant», estime un cadre du ministère des Affaires religieuses. Des organisations de défense des droits de l'homme nationales et internationales s'élèvent contre les atteintes à la liberté de conscience et aux libertés de culte. Amnesty International exhorte les autorités politiques du pays à «mettre un terme à la campagne de répression contre les membres du mouvement religieux ahmadi».

«La répression qui s'est abattue sur les Ahmadis est alarmante. Cette vague d'arrestations et de poursuites visant des Ahmadis montre clairement que les autorités renforcent les restrictions à la liberté d'expression dans le pays», a déclaré Heba Morayef, directrice des recherches sur l'Afrique du Nord de l'ONG de défense des droits de l'homme. De tendance réformatrice et messianique, El Ahmadiya se distingue notamment par la non-violence. Ses fidèles en Algérie connaissent depuis plus d'une année des moments difficiles. Ils subissent une persécution de toutes parts. Une mise au ban de la société.

**Hacen Ouali**

## El watan 02 07 2017 : Appel à une nouvelle marche demain à Béjaïa

Le comité de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques dans la wilaya de Béjaïa se montre plus que jamais déterminé à aller jusqu'au bout de son combat pour la libération du projet bloqué de l'unité de trituration de graines oléagineuses.

Il le montre en appelant à une marche populaire pour la matinée de demain en reprenant le même itinéraire du 25 mai dernier : Cevital-siège de la wilaya. «L'accostage des bateaux, le déchargement des équipements au port de Béjaïa et la réalisation de l'usine» sont les revendications reprises à l'occasion, mais auxquelles on adjoint désormais deux autres : «Le départ immédiat et inconditionnel du directeur du port de Béjaïa et l'ouverture d'une enquête sur sa gestion douteuse» et «une répartition juste et équitable des investissements et de la richesse dans notre pays».

La marche s'ébranlera demain avec dans l'esprit des protestataires les propos plus ou moins rassurants du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, qui s'est engagé devant les députés à «intervenir personnellement» dans la prise en charge de ce dossier. «On salue cette déclaration et on attend», répond Mourad Bouzidi, porte-parole du comité et non moins opérateur économique. Au sein du comité, l'engagement de Tebboune est considéré comme «une petite victoire» dans ce conflit qui s'est mué en un incessant bras de fer entre Cevital et le PDG du port, Djelloul Achour, qui a pointé du doigt, sur un site d'information électronique, «des mercenaires clandestins autoproclamés, stimulés certainement par Cevital». Le conflit enfle et prend des proportions inquiétantes.

L'APW de Béjaïa, restée jusque-là muette, a programmé une session dédiée exclusivement à la PME-PMI pour le 12 juillet prochain. Elle permettra aux partis qui y siègent de se prononcer sur ces blocages, notamment de la part du FFS dont la rencontre annoncée avec le PDG de Cevital ne s'est pas encore tenue. «On a longtemps accusé les élus de bloquer le développement de la wilaya.

Ce sera l'occasion pour eux de répondre à leurs détracteurs», estime, dans une conférence de presse tenue hier, Kaci Sayad, président du comité qui attend du nouveau gouvernement qu'il fasse bouger l'économie. Abdelmadjid Tebboune est attendu sur ce dossier qui relève de l'économie nationale. Il sera interpellé à travers la marche de demain, où seront lues une déclaration destinée aux autorités du pays et une demande d'audience au Premier ministre après les deux précédentes restées sans réponse de la part de Abdelmalek Sellal.

«Le contraste est frappant entre le discours du Premier ministre qui encourage l'investissement privé et l'entêtement du directeur du port qui se substitue à toutes les directions pour bloquer le projet», déclare Mourad Bouzidi. Pour celui-ci, cette marche «est une occasion pour la population de porter ses revendications socioéconomiques afin qu'elle ne soit pas amenée à aller chercher du travail ailleurs». Il est convaincu que des forces occultes font tout pour que les opérateurs économiques aillent investir loin de la région. L'élargissement de la composante de ce comité de soutien, qui s'est renforcé avec l'installation de trois comités à Akbou, Adekar et Souk El Tenine, et «l'adhésion de la société civile» justifient, aux yeux des organisateurs, l'ambition de donner à la marche de demain son caractère populaire. «On défend tous les investissements bloqués dans la wilaya», ajoute Djamel Bouchetta,

opérateur économique et vice-président du comité, qui relève qu'il est étonnant qu'au moment où le wali de la wilaya de Béjaïa s'est exclamé que 3000 milliards de centimes de projets sont gelés dans la wilaya, «on bloque Cevital qui, de surcroît, réalisera des projets avec ses propres moyens».

Kamel Medjdoub

## El Watan 02 07 2017 : Les malades interpellent le ministre de la Santé

Les malades de la wilaya d'Annaba continuent d'interpeller le Pr Hasbellaoui Mokhtar, le nouveau ministre de la Santé, sur la dégradation générale du secteur de la santé dans la wilaya de Annaba. Outre l'absence d'un service d'imagerie, dont la prestation est assurée gratuitement pour les patients, ces derniers sont victimes d'une mauvaise prise en charge, notamment au niveau des services des urgences médicales et chirurgicales.

Il en est ainsi au nouveau service des urgences médicales Frantz Fanon de Annaba qui, malheureusement, n'assure plus sa mission.

En effet, les victimes de malaises cardiaques et des AVC ne sont pas pris en charge convenablement et leurs proches dénoncent une démission du personnel médical, avon-nous constaté sur place.

Les quelques blouses blanches rencontrées sur le lieu pointent un doigt accusateur vers ceux qui ont la charge de gérer le secteur de la santé et ses infrastructures, dont le CHU de Annaba. «Comment peut-on concevoir que Mannitol, un médicament indispensable à la prise en charge des AVC aigus, manque dans notre service ? Même les équipements nécessaires pour surveiller les malades sont défectueux, sinon absents, tels que, à titre d'exemple, les tensiomètres.

Et notre chef de service n'est souvent pas présent pour imposer son autorité et remédier à la situation», s'insurge un technicien de santé, rencontré dans les couloirs de ce service. Et de fulminer : «Dans ce nouveau service livré à lui-même, il n'y a aucune prévision du consommable. Regardez, il n'y a pas de bandelettes, ni de seringues, ni de gants, encore moins de médicaments d'urgence.

A cela, il faut ajouter un manque terrible d'hygiène où les toilettes ne sont pas fonctionnelles et les lave-mains bouchés.» Situation confirmée après notre visite où des odeurs pestilentielles se dégagent des sanitaires, auxquelles seuls les rats, présents en nombre, peuvent résister.

A la question de savoir où sont passées les femmes de ménage, le personnel médical répond à l'unanimité : «Ce sont les parents de malades qui nettoient les lieux en l'absence de femmes de ménage. Bien qu'elle soit louable, cette initiative gêne, néanmoins, la visite médicale en raison de la présence des proches de malades hospitalisés, qui sont nombreux.» Autre insuffisance, celle concernant les ambulanciers.

On dénonce leur absence qui, souvent, n'est pas signalée. «Pour ne pas exagérer, un ambulancier sur deux est absent. Pour un quelconque avis médical, les malades hospitalisés assurent leur déplacement par taxi» dénonce-t-on. Situation similaire au niveau des urgences de l'hôpital Ibn Rochd, où les malades dont la pathologie nécessite un examen de scanner attendent plusieurs heures pour être transférés.

Vu qu'aucun scanner n'est en service, les patients sont transportés vers une clinique privée avec laquelle la direction du CHU a conclu une convention. «Notre frère O. Lyes, 20 ans, est polytraumatisé. Nous l'avons déposé au service des urgences chirurgicales dans la nuit de vendredi à samedi.

Il a fallu attendre de 2h jusqu'à 11h du matin pour qu'il passe son scanner dans une clinique privée. De l'avis des médecins, ce retard dans la prise en charge pèsera beaucoup sur son pronostic vital», pestent les proches de ce jeune accidenté.

Qu'attend encore le ministre de la Santé pour sévir contre cette démission générale au grand dam des malades, dont les cancéreux qui ne cessent de crier à qui veut les entendre que la santé dans la wilaya de Annaba est gravement malade.

## فدرالية عمال البريد تقرّر سلسلة من الحركات الاحتجاجية. الشروق 02 07 2017

- القطاع لم يحقق شيئاً يذكر عدا الاستهلاك المفرط للمديرين العاميين

قررت نقابات قطاع البريد وتكنولوجيات الإعلام والاتصال المنضوية تحت لواء فدرالية عمال القطاع التابعة للمركزية النقابية، شن سلسلة من الحركات الاحتجاجية ستحدد أشكالها وتفاصيلها لاحقاً، وذلك احتجاجاً على ما وصفوه بتدخل متكرراً من الوزارة في الشؤون الداخلية للنقابات وتدهور الوضع الاجتماعي والمهني للعمال.

وأفاد بيان للفدرالية الوطنية لعمال البريد وتكنولوجيات الإعلام والاتصال الذي توج اجتماع السبت، لأعضاء المجالس الوطنية لنقابات المؤسسات الوطنية لقطاع البريد وتكنولوجيات الإعلام والاتصال بمركب الأندلسيات بوهران، تلقت الشروق نسخة منه، بأن كافة المشاريع الطموحة التي أعلنت لصالح القطاع، للأسف لم تنطلق بعد.

وحمل البيان دلالات تصعيد وقبضة حديدية واضحة ما بين نقابات المؤسسات الوطنية لقطاع البريد وتكنولوجيات الإعلام والاتصال، والوزارة الوصية، حيث اتهمت النقابات المجتمعمة في مركب الأندلسيات بوهران، الوزارة بالإخلال بوعودها وتعتز مشاريع القطاع التي كانت مبرمجة.

ووفق البيان فإنه باستثناء الاستهلاك المفرط للرؤساء المديرين العاميين وتبديل الإطارات المسيرة، فإن النقابات لا ترى أي شيء تحقق للقطاع سوى حالة اللاستقرار في سلسلة القيادة التي تكبح المؤسسات التي تعاني أصلاً من تأخر تكنولوجي، في (إشارة إلى التغييرات التي مست مؤسسات القطاع (موبيليس اتصالات الجزائر بريد الجزائر اتصالات الجزائر الفضائية

وأوضح البيان أن النقابات والفدرالية لم تتدخل في شؤون الوزارة، رغم أن الأخيرة أقدمت على تعيينات مفاجئة وغير مبررة في كامل مؤسسات القطاع، وهو ما يمس باستقرار هذه المؤسسات، وندد البيان بما وصفه بالتدخلات المتكررة للوزارة الوصية في الشؤون الداخلية لهيئات الاتحاد العام للعمال الجزائريين، من خلال رفضها الكلي الاعتراف بنقابة مؤسسة اتصالات الجزائر المنتخبة في 1 جوان 2017، بالمركزية النقابية، ودعا ذات البيان وزيرة القطاع (إيمان هدى فرعون) إلى التركيز بشكل كامل لتنفيذ برنامج رئيس الجمهورية وتفاذي التدخل في الشؤون الداخلية للنقابات

## مئات الملايير لم تنه أزمة العطش ببلديات المسيلة. الشروق 02 07 2017

تجدد، مؤخرا، سيناريو شبخ العطش الذي تزامن مع فصل الصيف خلال السنوات الماضية بولاية المسيلة، رغم المشاريع الهامة التي استفادت منها من خلال مشاريع تجنيد المياه الجوفية وعشرات التنقيبات الجديدة في الكثير من البلديات التي استنزفت أغلفة بمئات الملايير، إلا أن ذلك لم يشفع لأزيد من مليون نسمة التخلص من أزمة المياه التي أصبحت على لسان الكل، ولم تقتصر على منطقة دون أخرى بل شملت العديد من البلديات.

واضطر السكان إلى الخروج للشارع من أجل إيصال صرختهم لعل وعسى تجد آذانا صاغية رغم التطمينات الصادرة هنا وهناك، إلا أن الواقع يؤكد عكس ذلك تماما، مما أثار استياء وتذمر المواطنين.

وفي السياق ذاته تجمهر، الخميس، العشرات من سكان حي الباطن أمام فرع الجزائرية للمياه بعد أن غابت هذه المادة الحيوية عن حنفياتهم لأكثر من أسبوعين تزامنا وفصل الصيف وشهر رمضان، حيث أوعز المعنيون بالأزمة إلى خلل في التسير، مما حرمهم من المياه رغم حاجتهم الماسة، وهو الأمر ذاته الذي ينطبق على عدة أحياء بمدينة بوسعادة كالقيسة، المومين وغيرها، مما اضطرهم إلى الرضوخ لاقتناء مياه الصهاريج بمبالغ تصل أحيانا إلى الألف دينار جزائري.

كما امتدت الأزمة نحو عين الملح، بني يلمان، سيدي عامر وسيدي عيسى لقرابة أسبوع كامل بررتها الجهات المسؤولة بالأعطاب التي تعرفها المضخات الواقعة في ولاية البويرة.

كما وجه العديد من سكان الولاية أصابع الاتهام إلى مسؤولي الجزائرية للمياه التي تقوم بتسيير هذه المادة في أزيد من 30 بلدية نتيجة التسربات التي تعرفها شبكة التوزيع، ومنه ضياع كميات هائلة بإمكانها إنهاء هذا العجز، وكذا سوء التوزيع والمحاباة، متسائلين في السياق ذاته عن عدم انقطاع المياه على أحياء دون سواها.

وأمام هذه الوضعية لجأ السكان إلى اقتناء المياه المعدنية أو مياه الينابيع الطبيعية التي يقوم أصحاب الصهاريج ببيعها بمبالغ مالية لم يستطع السواد الأعظم تحملها.

## Liberté 03 07 2017 : Censure politique à l'université



### **La maître assistante affirme avoir alerté sa hiérarchie universitaire et la tutelle au sujet de “cette hogra caractérisée, de cette violation de la souveraineté du jury”**

Les scandales se multiplient, mais ne se ressemblent, décidément, pas pour l'université algérienne qui continue de défrayer la chronique en mal, évidemment, au grand dam de ceux qui croient en une résurrection d'une institution censée être le pourvoyeur de cadres et de compétences dont a énormément besoin le pays. Une nouvelle affaire vient démontrer que le mal est, sans doute, plus profond qu'on le pense. Et ce mal, on le redécouvre en lisant attentivement la “lettre ouverte à l'opinion publique” signée des mains de Leïla Sidhoum, maître-assistante à la faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'université Alger 3, et dans laquelle elle dénonce ouvertement une censure politique ciblant sa thèse de doctorat et dont l'auteur principal n'est autre que le doyen intérimaire de la faculté, Mohamed Khodja. La thématique de la thèse portant sur “le rôle de l'élite au pouvoir dans le processus de transition démocratique en Algérie 1989-2016” n'a, visiblement, pas été du goût de certains responsables de l'université qui, d'après elle, lui ont demandé de supprimer des passages jugés “inopportuns” de l'ouvrage.

Selon le récit détaillé de Mme Sidhoum, le doyen de la faculté a d'abord rejeté le rapport final que lui a transmis le président du jury de thèse pour des considérations “politiciennes et idéologiques”, signifiant qu'il s'agissait d'une thèse “subversive” et que “les services de sécurité étaient au courant”. Une méthode qui tend évidemment à faire pression sur l'universitaire pour l'amener à censurer son propre travail de recherche.

Mais selon les dires de la concernée, le doyen enchaînera avec des intimidations encore plus sournoises et visant à la faire plier. “Il n'hésitera pas à introduire un individu dans son bureau qu'il présentera comme un membre de la ‘sécurité présidentielle’. En présence de ce dernier, le doyen intérimaire exigera du président du jury de soutenance que tout ce qui a trait au président de la République soit supprimé de la thèse”, écrit-elle dans sa lettre ouverte, tout en s'interrogeant sur la véritable identité de cet individu étranger à l'université et présenté comme étant un membre de la sécurité présidentielle.

Au fait, s'agit-il réellement d'un membre de ce corps ? Auquel cas, le fait est d'une extrême gravité car, que viendrait faire un élément de ces services de la sécurité présidentielle dans une enceinte universitaire ?

Dans le cas contraire, la situation n'en est pas moins grave car ça deviendrait une usurpation de fonction sévèrement condamnée par les lois de la République.

“Depuis quand la ‘sécurité présidentielle’ s’immisce-t-elle dans les contenus des thèses de doctorat et dans leur appréciation ?”, s’est interrogée Mme Sidhoum, qui assure que le jury, offusqué par “cette nouvelle atteinte sans précédent à ses prérogatives, protestera contre ces pratiques iniques, uniques dans les annales universitaires”.

Le doyen de la faculté ira ensuite jusqu’à retirer la thèse en question de la bibliothèque après son dépôt en bonne et due forme par Mme Sidhoum qui exhibe le quitus y afférent.

Tout en dénonçant “ce harcèlement moral” dont elle est victime depuis près d’un mois, la maître-assistante affirme avoir alerté sa hiérarchie universitaire et la tutelle au sujet de “cette hogra caractérisée, de cette violation de la souveraineté du jury”. Elle précise avoir également saisi la présidence de la République au sujet de cette affaire.

Échaudée par cette expérience, Mme Sidhoum s’est montrée extrêmement virulente à l’égard de la situation générale de l’université algérienne dont elle dresse un tableau très sombre. “Ce harcèlement moral et ces provocations sont aussi le produit d’un milieu ‘pseudo’ universitaire. Un milieu où la médiocrité, l’intrigue et l’allégeance permettent de grimper les échelons et où la marginalisation des compétences contribue à la déliquescence de notre très chère université. Un milieu qui voudrait nous imposer, à nous jeunes enseignants et à nos étudiants, une Histoire aseptisée par une pensée unique à la nord-coréenne. La pensée de son maître du moment”, assène-t-elle.

**Hamid Saïdani**

## **EL Watan 03 07 2017 : Béjaïa : Une délégation du FFS reçue par Rebrab**

**Le PDG du groupe Cevital, Issad Rebrab, et ses collaborateurs ont reçu, hier, une délégation d'élus du parti du FFS au siège de l'usine, sise à l'arrière-port de Béjaïa.**

La rencontre, qui a duré huit heures, comme l'a affirmé la fédération du parti sur sa page Facebook, intervient après l'invitation remise, le 14 juin dernier, par le patron de Cevital aux mains du premier secrétaire fédéral de Béjaïa et non moins député, Rachid Chabati. Les représentants du FFS se sont déplacés hier à Cevital avec la même délégation qui avait rencontré, le 18 juin dernier, le PDG de l'entreprise portuaire (EPB) dans l'enceinte du port, mais à laquelle s'est adjoint cette fois-ci le député et le chef du groupe parlementaire Chafaa Bouiche. Seuls trois des quatre députés du parti, dont Nacer Abdoune, sont impliqués dans cette quête de vérité. La délégation a été complétée par deux élus de l'APW (Youcef Boukoucha et Sadek Amara) et un membre du secrétariat fédéral de Béjaïa (Hmanou Hmitri).

Comme avec les responsables de l'EPB, le FFS s'est informé des détails du conflit qui est né du blocage de l'unité de trituration de graines oléagineuses du fait du refus par l'EPB de l'accostage du matériel importé par Cevital. Le 18 juin dernier, le FFS avait estimé que la rencontre avec les responsables du port «était une occasion pour la délégation du parti de poser toutes les questions relatives à l'origine d'un conflit qui prend d'autres proportions depuis quelques semaines», avait écrit, dans un communiqué, le premier secrétaire fédéral. Le FFS, qui avait, pour rappel, «demandé à entendre les parties concernées» par ce conflit, n'a pas vu d'un bon œil la tenue de la rencontre, le 14 juin dernier, entre Rebrab et des élus de la wilaya, dont des députés qui ont interpellé la semaine dernière le Premier ministre sur ce problème. Cette rencontre a amené le FFS à «instruire ses élus APW et nationaux de ne pas prendre part à cette réunion». Le FFS s'était engagé dans une initiative qui lui dictait de mener en solo son «enquête».

Cela étant, la rencontre d'hier «a été une occasion pour la délégation du FFS de demander des clarifications sur le conflit opposant Cevital à la direction de l'EPB». «Les échanges étaient très sincères et francs», écrit la fédération de Béjaïa sur sa page Facebook, annonçant que «les conclusions de la rencontre seront rendues publiques».

**Kamel Medjdoub**

## **EL Watan 03 07 2017 : Des Algériens du Québec interpellent les autorités des deux pays**

**Plusieurs dirigeants d'association d'Algériens du Québec ont envoyé une lettre à la vice-Première ministre québécoise, Lise Thériault, qui est en visite en Algérie, pour l'inviter à amorcer des discussions avec les autorités algériennes concernant la reconnaissance des diplômes, la sécurité sociale et la retraite, entre autres.**

Une copie de la missive a été envoyée par voie diplomatique aux responsables algériens qu'elle devrait rencontrer et au Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Les signataires pressent les responsables des deux gouvernements pour discuter d'«une entente Algérie-Québec sur la reconnaissance des qualifications académiques et des acquis professionnels, ce qui inclut des accords entre les ordres professionnels québécois et les universités algériennes». Ils demandent aussi «une entente de sécurité sociale entre le gouvernement algérien, par le biais de la Caisse nationale de retraite, et le gouvernement québécois par le biais du Bureau des ententes de Sécurité sociale (BESS) de retraite Québec».

L'autre entente réclamée est relative «aux opérations bancaires qui faciliteront des partenariats entre des banques québécoises et des banques algériennes». Les problèmes juridiques à cause des «litiges liés au divorce des personnes mariées en Algérie qui se séparent au Québec» est l'autre point évoqué. «La conversion des permis de conduire délivrés en Algérie en permis de conduire québécois» mérite aussi des accords, selon le groupe de signataires.

Ces derniers sont Adel Ghlamallah (président du Centre culturel algérien), Amine Salah (président de Mont Algérie), Bachir Halimi (président de la fondation Club Avenir), Mehdi Khider (président de la Communauté des Algériens unifiés du Canada), Lamine Foura (président de Médias Maghreb) et Yacine Boumghar (président de Lecodev). L'initiatrice de la lettre, Esmâ Zahzah, en sa qualité de Québécoise d'origine algérienne et de représentante honoraire du Forum des chefs d'entreprise (FCE), voudrait que cette démarche «soit un premier pas qui aidera les deux gouvernements à se pencher sérieusement sur des questions épineuses afin d'apporter des solutions fiables qui permettront une meilleure intégration de la communauté québécoise d'origine algérienne sur sa terre d'accueil, le Québec».

**Samir Ben**

## احتجاجات عارمة عقب طرد 800 طالب بجامعة تيارت. الشروق 03 07 2017

أغلقت مجموعة من ممثلي التنظيمات الطلابية، الأحد، مداخل بعض الكليات في جامعة ابن خلدون بتيارت، احتجاجا على طرد 800 طالب أخفقوا في الانتقال إلى السنوات الأعلى، تطبيقا لقانون الألميدي، وهو ما رأوه تعسفا من الإدارة التي لم يسبق لها تطبيق القانون من قبل.

وقد أصدر تجمع الطلبة الجزائريين الأحرار - ريبال- وكذا الاتحاد العام الطلابي الحر - اوجال- بيانين منفصلين حول سبب غلقهما مداخل الكليات، ومما جاء في البيانين أن هناك تجاوزات كبيرة من العمداء مع سكوتهم عن فضائح تمس الشرف، في إشارة إلى شكاوى تخص التحرش الجنسي بالطالبات التي رفعت إلى الإدارة من دون أن تتخذ فيها أي إجراء كما هو الحال لشكاوى تخص تعسف بعض الأساتذة والإداريين في منح نقاط الطلبة مع تسجيل غياب الاتصال بين الإدارة والشركاء وكثرة اللجوء إلى مجالس التأديب، فضلا عن انشغالات أخرى.

وردا على ما طرحه الطلبة، صرّح عميد إحدى الكليات أن الجامعة طبقت قانون الجامعة ال أم دي القاضي بمنع التكرار لأزيد من مرتين خلال مرحلة الليسانس ومرة واحدة خلال الماجستير، وهو ساري المفعول منذ 2006 ولا خلفية لديها تجاه التنظيمات الطلابية في إشارة إلى حديث الطلبة عن الانتقام بعد مطالبتهم برحيل رئيس الجامعة في وقت سابق، ليؤكد ذات المصدر أن عدم طرد الطلبة رغم التكرار سببه توفر المرافق والأساتذة عكس ما يحصل حاليا مما يتطلب مزيدا من الصرامة.

## عائلة الطفل المختفي بالبويرة تطالب بتوسيع البحث وسن قوانين القصاص. الشروق 03 07 2017

تعيش عائلة الطفل بدر الدين لمعوري، صاحب 14 سنة، المختفي منذ 14 شهرا من مدينة عين بسام بالبويرة على حرقه اختفاء فلذة كبدهم في ظروف غامضة لم تهدأ يوما، وتتجدد مع كل خبر اختطاف طفل والعتور عليه حيا او ميتا مثلما هو الشأن مع الطفل حسام بتيبازة، حيث رجح والد الطفل "بدر" فرضية تعرض ابنه للاختطاف من طرف مجهولين محترفين لم يتركوا اي اثر يذكر، الا ان ذلك لم يمح الأمل لديه رفقة والدته في العثور عليه حيا وإعادته إلى حضن عائلته التي تطالب الجهات المعنية بتوسيع وتكثيف دائرة البحث عنه مع سن قوانين للقصاص من مرتكبي جرائم اختطاف الأطفال وقتلهم، . وتطبيقها على أرض الواقع لتكون رادعة لهؤلاء ولجرائمهم .

الشروق" تحدثت إلى عمي محمد والد بدر، حيث حدثنا عن يوميات العائلة لاسيما والدته وجدته التي لم تجف عيناها من " البكاء على اختفاء فلذة كبدها يوم 30 افريل 2016، ليزداد الألم والحزن مع كل مناسبة كان فيها بدر الدين يضيء عليها حيوية بنشاطه ومزاحه، خاصة شهر رمضان وعيد الفطر، كما يزداد قلق العائلة اكثر مع سماع كل خبر عن العثور على طفل مختف سواء حيا او ميتا آخرها الطفل حسام بولاية تيبازة .

وعن قضية بدر الدين، رجح والده فرضية اختطافه من طرف مجهولين محترفين مثلما وصفهم في حديثه إلينا، حيث لم يتركوا وراءهم اي اثر قد يقود الجهات المختصة للوصول إليهم، وهو ما يفسر حسب استمرار اختفائه منذ 14 شهرا دون العثور على اي اثر له، مؤكدا بأن ابنه المجتهد في دراسته والبار لوالديه يستحيل ان يغادر المنزل طول هذه المدة بمحض إرادته، موجهها نداءه إلى الجهات العاكفة على التحقيق التي قال بأنها تملك كل الإمكانيات من اجل توسيع وتكثيف دائرة البحث عن ابنه دون هوادة إلى غاية العثور عليه حيا وإعادته إلى منزله والديه، وهو الأمل الذي قال عنه الوالد بأنه لا يزال . يتمسك به رغم طول المدة ورغم غياب اي اثر لاختفائه .

ليختم عمي محمد حديثه موجهها نداءه إلى الجهات المختصة بضرورة سن قوانين القصاص من مرتكبي جرائم اختطاف الأطفال وقتلهم، مع التطبيق الحرفي والفعال لها على أرض الواقع، وهو ما من شأنه ان يكون رادعا امام امثال هؤلاء لارتكاب جرائم اخرى، حيث القصاص حسب تشريع الهي قبل ان يكون انسانيا في سبيل تخليص المجتمع من الجرائم وإنقاذ الأطفال وعائلاتهم من القتل والتنكيل، عكس القوانين الحالية التي حسب لا تساهم في ردع المجرمين الذين يرتكبون الجرائم الشنعاء، ثم يرتاحون بمراكز إعادة التأهيل التي باتت كما قال مراكز نقاهة بالنسبة إليهم، فيما تكتوي أهل الأطفال . المختطفين بنار فراقهم قتلا وتنكيلا او اختفاء إلى اجل غير مسمى .

## احتجاجات عارمة بسبب أزمة عطش حادة في أولاد سلامة بالبلدية. الشروق 03 07 2017



عاشت بلدية أولاد سلامة، الواقعة شرق ولاية البلدية، الأحد، غضبا شعبيا، حيث خرج العشرات من السكان في احتجاجات.. عارمة سببها أزمة الماء التي بلغت ذروتها، وسدّوا المدخلين الشرقي والغربي للبلدية

علق العشرات من الركاب بحافلات نقل المسافرين وكذا أصحاب المركبات من مرتادي الطريق الوطني رقم 29 بالجهة الشرقية لولاية البلدية بعدما قام سكان أولاد سلامة، الأحد، بإغلاق الطريق عبر ثلاث نقاط حيث سدوا مداخل البلدية باتجاه الأربعاء وبوقرة.

وحسب مصادر "الشروق"، فإن سكان حي الشعبانية قطعوا الطريق العام ما تسبب في شلل مروري دام لساعات، حيث خرج العشرات من الشباب الغاضبين وأضرموا النار في العجلات المطاطية، منددين بانقطاع مياه الشرب عن مساكنهم لمدة تقارب الشهر والنصف.

وقال المحتجون إنهم لم يجدوا بدا من الخروج إلى الشارع بعدما عاشوا الجحيم خلال شهر الصيام وبعده بسبب جفاف حنفيات منزلهم، ما جعلهم يتخبطون في أزمة حقيقية بحثا عن شربة ماء تحت درجات حرارة فاقت معدلاتها الأربعة، وهو الوضع غير المقبول على حد تعبيرهم.

بالموازاة، أثار تذبذب التيار الكهربائي احتجاج قاطني حي المراكشي والحامول ببلدية أولاد سلامة بسبب الأوضاع المزرية التي يكابدونها في ظل غياب عدد من المشاريع التنموية على غرار الطرقات والغاز فيما زادت حدة أعطال الكهرباء المتكررة وتذبذب التيار.

وأفادت مصادر "الشروق" بأن جموع الغاضبين احتجوا بالقرب من مقر البلدية، حيث دعوا مسؤوليهم إلى الاهتمام بانشغالاتهم التي لا تخرج عن نطاق الضروريات.

## **El Watan 08 07 2017 : Me Khaled Bourayou : «Le prévenu n'avait aucune qualité pour détenir des informations classées "secret-défense"»**

Placé en détention et poursuivi pour «avoir livré des informations de défense», le journaliste fixeur Saïd Chitour entame son deuxième mois depuis son interpellation par les agents du contre-espionnage militaire, alors que sa famille et sa défense plaident son innocence et craignent une «détérioration» de sa santé, affaiblie par le diabète.

L'un de ses deux avocats, Me Khaled Bourayou, estime que les faits qui lui sont reprochés ne reposent sur aucune preuve, et l'article 65 du code pénal sur la base duquel il est poursuivi manque de précision et appelle à une autre lecture... Incarcéré depuis le 5 juin dernier à la prison d'El Harrach, à Alger, le journaliste fixeur (qui organise les rendez-vous des personnalités étrangères médiatiques ou autres avec leurs homologues algériens lors de leurs visites en Algérie), Saïd Chitour, se trouve mal dans sa cellule, en raison de complications liées à son diabète. Très inquiète, sa famille reste convaincue qu'il sortira de cette rude épreuve et plaide son innocence.

Selon des sources bien informées, le mis en cause a été arrêté à son retour d'Espagne, à l'aéroport d'Alger, après une filature par les services du contre-espionnage de l'armée, qui aurait duré des mois, avec au moins deux interpellations, pour être interrogé sur son travail en tant que «fixeur» et interprète auprès de certaines ambassades anglo-saxonnes, avant d'être présenté devant le tribunal de Dar El Beïda, près la cour d'Alger, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Il serait soupçonné «d'avoir livré», à ces ambassades, des «informations classées confidentielles de nature à porter atteinte à l'intérêt du pays». Deux ténors du barreau d'Alger, Mes Khaled Bourayou et Miloud Brahimi, assurent sa défense. D'emblée, Me Khaled Bourayou affirme que dans ce dossier, qui a fait couler beaucoup d'encre, «il n'y a aucune preuve» sur les faits qui lui sont reprochés.

«Le prévenu est poursuivi en vertu de l'article 65 du code pénal qui stipule : "Est puni de la réclusion perpétuelle, quiconque, dans l'intention de les livrer à une puissance étrangère, rassemble des renseignements, objets, documents ou procédés dont la réunion et l'exploitation sont de nature à nuire à la défense nationale ou à l'économie nationale." Or, il n'y a aucun document prouvant que ces faits ont été commis.» L'avocat récuse la notion «d'espionnage» en précisant : «Pour avoir ce genre de renseignements, il faut accéder aux sources qui les détiennent.

Saïd Chitour n'a ni la qualité, ni la fonction, ni le statut pour d'incarcération obtenir ces informations. Ce n'est qu'un simple journaliste fixeur. Comment aurait-il pu détenir des renseignements classés secret-défense ou d'Etat ? Mieux encore. Si Saïd Chitour avait livré des informations de nature à nuire à la défense nationale, pourquoi le ministère de la Défense ne s'est pas constitué partie civile ?»

Me Bourayou relève, en outre, qu'il y a une faille dans l'article sur la base duquel a été poursuivi son mandant. «Cette disposition du code pénal est l'une des rares qui n'a pas connu de changement depuis les années 1960. Elle comporte trop d'imprécisions et est devenue comme celle du code militaire, "le non-respect des consignes", dans laquelle on peut tout mettre. Plus un article est précis, plus il garantit les libertés et les droits», explique Me Bourayou.

Interrogé sur les violations de la procédure en matière d'interpellation et de garde à vue, l'avocat répond : «Je sais que dès le moment où il a été arrêté, Chitour a appelé son épouse pour l'informer, tout comme il a mis au courant d'autres membres de sa famille, avant qu'il ne me constitue pour assurer sa défense, et sa présentation au parquet s'est faite dans les délais.» Concernant son état de santé, Me Bourayou confirme que Chitour est «très affaibli» en raison du déséquilibre de sa glycémie. «C'est un diabétique, les interrogatoires, le choc, la détention sont autant de facteurs qui altèrent sa santé.

Il est très fatigué mais serein», lance l'avocat. A signaler que Saïd Chitour est très connu dans les rédactions à Alger, et ce, depuis le début des années 1990. Il accompagnait souvent les professionnels des médias et les personnalités politiques étrangères, auxquels il servait d'interprète. L'information sur son arrestation très discrète a été distillée lors de la réception de l'ambassade américaine à Alger, lundi dernier. Elle s'est répandue comme une traînée de poudre, et a choqué plus d'un...

## Liberté 08 07 2017 : Plus de 1 000 hectares ravagés par les flammes en un mois



**La chaleur caniculaire qui sévit dans le pays favorise la prolifération de nouveaux foyers d'incendie, notamment dans les régions ouest du pays où le thermomètre frôlera les 46 degrés.**

Le premier bilan dressé par la Direction générale des forêts (DGF) sur les feux de forêt fait ressortir que plus de 1 079 hectares de maquis ou de broussailles ont été ravagés par les feux, et ce, depuis le début du mois de juin jusqu'au 5 juillet. La DGF précisera que pas moins de 213 foyers d'incendie ont été recensés par ses services. Le bilan détaillé de la DGF indique, en effet, qu'une moyenne quotidienne de 6 foyers est signalée et qu'une superficie de 5 hectares par foyer est brûlée.

Les vents chauds influent beaucoup sur la propagation des feux. D'ailleurs, l'on craint que la chaleur caniculaire de ce week-end, qui se poursuivra, selon le site spécialisé Météo Algérie, jusqu'à mardi prochain avec des pics de température de 40 à 46 degrés, favorise la prolifération de nouveaux foyers d'incendie, notamment dans les régions ouest du pays où le thermomètre frôlera les 46 degrés. Les services de la faune et de la flore de la DGF indiquent que les feux de forêt ayant englouti une superficie de 1 079 hectares se répartissent entre 426 hectares de maquis, 394 de broussailles et enfin 259 de forêt.

La wilaya de Sétif qui arrive en tête en termes de superficies ravagées par les flammes, avec 324 hectares, est suivie de Béjaïa avec 144 hectares puis de Skikda avec 99 hectares. Les wilayas de Médéa, de Tizi Ouzou et de Mostaganem ont enregistré, respectivement, des superficies brûlées estimées à 71,55 et 53 hectares. À la lumière des statistiques, la DGF relève que la situation est beaucoup moins grave que l'année dernière pour la période allant du 1er juin au 5 juillet. Les superficies de maquis ou de broussailles ravagées à travers l'ensemble du territoire national sont nettement en baisse par rapport à l'année 2016, puisque la superficie brûlée en 2016 durant la même période était de 2 247 hectares dont 676 ha en forêts et 155 foyers d'incendie avaient été enregistrés. Pas moins de 125 foyers n'ont pas été signalés.

Rien que pour la semaine allant du 29 juin au 5 juillet 2016, une superficie totale de 653 hectares (broussailles, maquis et forêt) a été brûlée. La prolifération des foyers d'incendie l'année dernière s'explique, dit-on, par les conditions climatiques où les températures ont atteint des pics qui ont pulvérisé tous les précédents records. C'est pourquoi les services compétents de la DGF affirment avoir renforcé le système de surveillance et d'alerte avec la mise en place de postes de vigie. L'on s'interroge enfin sur l'absence de BMS (bulletin météorologique spécial) de la part des services de l'Office national de météorologie pour alerter sur la vague de chaleur caniculaire qui sévit, faut-il le rappeler, depuis jeudi sur l'ensemble du territoire national.

En consultant le site de l'ONM, aucun bulletin météo spécial n'y a été émis. Ce n'est pourtant pas l'avis d'un autre site spécialisé Météo Algérie, qui a émis un BMS indiquant que cette canicule sévirait jusqu'à mardi prochain, avec des températures suffocantes qui oscilleront entre 40 et 46 degrés, notamment durant le week-end.

**H. H.**

## مواطنون يطالبون بالتكفل بهم في المستشفيات بعين الدفلى. الشروق 08 07 2017

شجب بعض المواطنين مشكل انعدام الأطباء الأخصائيين في أمراض التوليد بالمستشفيات الأربع المتواجدة بكل من مليانة والعتاف وخميس مليانة وعاصمة ولاية عين الدفلى.

وقال هؤلاء أنهم يجدون صعوبات في إيداع النساء الحوامل بالمصحات المذكورة تبعا لضعف الخدمات على مستوى المصالح المعنية من جهة، ناهيك عن ظهور ممارسات قالوا أنها تصب في خانة توجيه العائلات المعنية لتحويل الحوامل إلى العيادات الخاصة من جهة ثانية، بغرض الظفر بالأموال من خلال توجيهها من قبل أطراف لم يفصحوا عن هوياتهم، والتحجج بغياب أو انعدام الأطباء المناوبين، الأمر الذي يفرض على تلك العائلات مصاريف مالية إضافية هي في غنى عنها تبعا للظروف الاجتماعية التي تعيشها، ناهيك عن التعب الذي تسببه تلك التنقلات بعد تنقلات مضمّنة سابقة من عدة مداشر نائية وأخرى، في حين أثار آخرون مشكلة غياب النظافة بشكل ملفت في الأونة الأخيرة على مستوى مستشفى "مكور حمو" بعين الدفلى ما جعل المواطنين يتخوفون على صحة مرضاهم.

من جهته، أكد مدير الصحة والسكان لولاية عين الدفلى، الطيب مكي لـ"الشروق"، في رده على هذين الانشغالين أن مشكل النظافة قد تم حله مؤخرا من خلال التنسيق مع إدارات أخرى ليعود المستشفى إلى حالته العادية، موضحا بخصوص مصلحة التوليد أن هناك رزنامة محترمة بأسماء الأطباء المناوبين ولأثيا عبر كل المستشفيات، وما على المرضى إلا التوجه إليها وفق معطيات الرزنامة التي يمكنهم الاطلاع عليها عبر مختلف الهياكل الصحية، مضيفا أنه ليس كل الحالات تتطلب تدخل الأخصائي، فبعض الحالات تكتفي بتدخل القابلة، معلقا بأن ولاية عين الدفلى تتوفر على عدد كاف من أخصائيي التوليد العموميين بعد تدعيمها بأطباء ممارسين من البعثة الصينية، ناهيك عن حتمية اللجوء للخوارج في بعض الأحيان كما هو جار بمدينة العتاف غربا.

## "صيادلة مهددون بالإفلاس بسبب نظام التعويض ببطاقة " الشفاء. الشروق 2017 07 08

هدّدت النقابة الوطنية للصيادلة بالدخول في إضراب وطني يوم 12 من شهر جويلية الجاري، بسبب الصعوبات المالية التي تعاني منها جزاء تقاعس مراكز "الكناس" و"الكازنوس" عن الدفع في إطار التعويض ببطاقة الشفاء، إضافة إلى نقص بعض الأدوية الخاصة بالأمراض المزمنة والمستعصية.

وتتواجد العشرات من الصيدليات عبر الوطن في أوضاع غير مريحة بسبب تراكم ديونها على عاتق مراكز الدفع التابعة لصندوق الضمان الاجتماعي للأجراء "كناس" وصندوق غير الأجراء "كازنوس"، حيث أفاد صيادلة في تصريحهم لـ "الشروق"، بأنّ نظام التعويض عن طريق اقتناء الأدوية ببطاقة الشفاء، يشهد تماطلا في دفع مستحقات الصيدليات في الكثير من الحالات، وأنّ الإجراءات المعمول بها حاليا في نظام التعويض غير ملائمة، ممّا يؤدي إلى تراكم مديونيتها وتهديدها بالإفلاس.

وتعتزم النقابة الوطنية للصيادلة حسب المنحدر تنظيم إضراب يوم 12 جويلية في إطار حركة احتجاجية على عدّة نقائص يعاني منها المهنيون منها التماطل في دفع التعويضات، وتراجع صندوق الضمان الاجتماعي عن التعويض بنسبة 20 بالمائة عن ترويج الأدوية الجنيسة المنتجة محليا، وطالب الصيادلة بضرورة تدخّل وزير العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي ووزير الصحّة والسكّان وإصلاح المستشفيات من أجل معالجة مختلف الاختلالات التي يعرفها القطاع والنظر في لائحة المطالب المرفوعة.

من جانب آخر، أكّد صيادلة لـ "الشروق" وجود نقص حادّ في أدوية الأمراض المستعصية والمزمنة مثل أمراض الأورام السرطانية وأمراض الكبد وأمراض الأعصاب والأمراض النفسية، حيث تعرف مختلف الصيدليات ندرة في هذا المجال فيما يعاني المرضى وأهاليهم ويطلقون مختلف الأبواب لتأمين الأدوية الضرورية، ممّا يستدعي تدخّلا عاجلا لتوفير هذه الأدوية بالكميات المطلوبة حسب الصيادلة.

## El watan 11 07 2017 : «L'approche déséquilibrée» des rapports internationaux dénoncée

Dernière évaluation des droits de l'homme par la Commission Ksentini

La Commission estime avoir participé à la promotion des droits de l'homme en Algérie.

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh) a publié son dernier rapport annuel 2016. En effet, la Cncppdh, installée en 2001, a laissé place depuis 2017 au Conseil national des droits de l'homme présidée par Mme Fafa Benzerrouki Sid Lakhdar. Dans ce dernier rapport-bilan de la présidence de Rachid Ksentini, la Cncppdh rappelle avoir traité 21 332 requêtes et reçues 3322 réponses des organismes saisis, soit un taux de 16% des requêtes réceptionnées et traitées.

Pour expliquer ce taux très faible, la commission pointe du doigt la bureaucratie et l'absence d'efficience dans la gouvernance de certaines administrations et institutions publiques qui se répercutent négativement sur le citoyen, d'où son recours à d'autres mécanismes pour trouver un écho à ses doléances.

Sur la question des droits des migrants et alors que le pays est devenu un pays de destination depuis de nombreuses années, la Cncppdh regrette dans son rapport-bilan l'amateurisme des autorités dans le traitement du dossier en s'appuyant sur leurs comportements lors de la conférence internationale tenue à Alger en 2013 et à laquelle des départements-clés intervenant dans la gestion des flux et des droits des migrants n'avaient pas donné suite à l'invitation.

La commission regrette par ailleurs de ne pas avoir pu disposer de fonds suffisants pour poursuivre son étude sur la question qui aurait permis aux pouvoirs publics de se doter d'un gouvernail et d'un tableau de bord utiles pour la compréhension et le suivi du phénomène. Dans la section 4 intitulée «L'Algérie dans les rapports internationaux relatifs aux droits de l'homme», la Cncppdh revient sur les rapports du Département d'Etat américain critique sur la situation des droits de l'homme et de la traite humaine en Algérie.

La Cncppdh attaque la démarche et la méthodologie utilisées pour l'élaboration du rapport. Sur celui qui touche à la situation des droits de l'homme, la Cncppdh juge que le Département d'Etat américain persiste à adopter une approche déséquilibrée, en s'intéressant davantage aux droits civils et politiques au détriment des droits économiques, sociaux et culturels.

Quant à celui qui touche à la traite humaine, la Commission juge que le Département persiste à croire que la seule preuve irréfutable de l'engagement réel et sérieux contre la traite des personnes est l'identification des victimes et la poursuite des auteurs. Et de se poser la question sur l'authenticité et l'exactitude des informations fournies par les sources de l'ambassade américaine, en l'occurrence «certaines ONG», à ceux qui se demandaient à quoi a pu bien servir la Commission, le rapport apporte une réponse : il juge que l'instance installée en 2001 a permis de faire accepter l'idée que l'Etat est le principal protecteur des

droits de l'homme, c'est pourquoi il lui appartient «de se protéger contre lui-même d'éventuelles transgressions».

Pour la CNCPPDH, cette idée de responsabilité nationale avance malgré les quelques poches de résistance et relève la volonté des plus hautes autorités du pays de faire de la question des droits de l'homme un credo et un cheval de bataille qui tend à assécher ces poches de résistance, dans le but exclusif de l'admettre et de l'accepter comme une culture, une conviction mais également un comportement pour pouvoir consolider les fondements de l'Etat de droit.

Mesbah Salim



**- D'abord, comment va le moral après ces deux années de détention ?**

Ces deux années passées derrière les barreaux sont une expérience dure, très dure et très amère. C'est une injustice sur base de racisme. Et quand ça vient de tes propres concitoyens et des responsables de l'Etat, c'est encore plus amer. Cela m'a poussé à réfléchir sur beaucoup de choses et des remises en question.

Mais, fort heureusement, j'ai pu tenir grâce au précieux soutien de ma famille, des militants en Algérie et ailleurs, surtout amazighs et les avocats, à leur tête Me Salah Debouz. Cette période carcérale m'a appris que le combat pour les droits de l'homme, la démocratie, la citoyenneté et les libertés pour tous les Algériens sans exception sont une obligation morale. Un combat nécessaire qui vient dans la continuité de la lutte pour l'indépendance.

**- Quelles étaient les conditions de votre détention ?**

Au début, j'ai subi un acharnement pendant presque une année. J'ai été dans un isolement total. J'ai été dans le pavillon réservé aux criminels dangereux, sans le droit de parler à aucun prisonnier et les prisonniers n'avaient pas le droit de me parler. Je n'avais pas le droit non plus de parler à mon propre frère qui était aussi dans la même prison à El Ménéa.

C'était dur à supporter. C'était intenable psychologiquement. J'ai vécu cela comme une torture morale intense. On a voulu me pousser à la folie ou autre chose. Je dois vous avouer que durant les premières semaines, j'avais peur pour ma vie. A la prison d'El Goléa, au moindre bruit pendant la nuit je sursautais, paniqué, avec la peur qu'il m'arrive un malheur. J'avais peur tout le temps.

**- On vous a accusé de porter atteinte à la souveraineté du pays, à l'unité nationale et d'autres faits d'une extrême gravité. Comment avez-vous réagi à cela ?**

Ce n'est pas la première fois, j'en ai fait l'amère expérience en 2004 avec presque les mêmes chefs d'inculpation. Et d'autres cabales judiciaires avec l'affaire Bab Nedjar et celle où on a tenté de me coller une accusation d'avoir brûlé un véhicule de police en 2010. Mais cette fois, nous étions avec une vingtaine d'amis à avoir été arrêtés alors que nous étions en train d'accomplir la prière durant le mois de carême, on a braqué sur nous des kalachnikovs alors que nous sommes des militants pacifiques qui récusent fondamentalement la violence.

**- Vous avez fait une longue grève de la faim qui a failli vous coûter la vie ; jusqu'où étiez-vous prêts à aller ?**

Ce n'était pas ma première grève de la faim. J'en avais entamé une dès mon arrestation en juillet 2015, et ce, pendant 22 jours pour protester contre les conditions de ma détention. Il n'y avait pas de prise en charge médicale alors que j'ai une maladie. Pendant cette grève, je n'ai été ni hospitalisé ni pris en charge médicalement. On a voulu me laisser mourir. Mais lors de la dernière grève, j'avais pris une décision irrévocable, j'étais prêt à mourir parce que je ne pouvais admettre le sort qui nous était réservé à moi et aux autres détenus. On a arrêté des gens parce qu'ils sont Mozabites.

Et si tu es mozabite et que tu fais partie d'un parti politique d'opposition ou d'une ligue de défense des droits de l'homme, c'est une circonstance aggravante. Comment peut-on arrêter des gens comme Kacem Soufghalem et Abouna Brahim, qui étaient des élus à l'APW de Ghardaïa, des élus respectés de tous pendant leur mandat ? On les a arrêtés parce qu'on les a vus dans une réunion légale de ligue des droits de l'homme.

C'est inacceptable. On a arrêté des gens pour le simple fait qu'on les a vus avec Fekhar. Pour moi, il fallait prendre une décision. Soit mettre un terme à cette inquisition, soit mourir. Je préfère mourir la tête haute que vivre comme un esclave. Il faut voir la vie dans les prisons de Ghardaïa et El Ménéa où dans une salle de 25 m<sup>2</sup> on met 45 prisonniers dans laquelle on mange, on dort, on fait nos besoins naturels, nos prières.

Nous étions comme dans une boîte de sardines. Je vous épargne les agressions violentes et sexuelles contre des prisonniers sans aucune intervention des gardiens, c'est presque toléré. Et quand l'avocat a soulevé ce problème, au lieu d'ouvrir une enquête, le procureur a décidé de poursuivre l'avocat. Absurde.

**- Vous pensez qu'on s'acharne sur vous parce que vous faites de la politique dans l'opposition ?**

Ma conviction est que depuis toujours il y a une volonté d'Etat contre Ghardaïa qui subit une violence répétée parce que nous sommes mozabites amazighs et ibadites. Je ne sais pas ce

qui dérange le pouvoir. Est-ce parce que nous sommes ibadites ou amazighs, ou les deux à la fois ?

Une double peine. Les décideurs doivent savoir que les temps ont changé. Si cela était «possible» dans les années 1970, ce n'est plus le cas maintenant. Les jeunes Mozabites ne sont plus coupés du monde. Il n'y a plus cette emprise de notables que l'Etat désigne pour contrôler la société mozabite. Les jeunes Mozabites sont indépendants comme le reste des jeunes Algériens. Et c'est peut-être ça le tort de Fekhar. C'est d'avoir contribué à éveiller la conscience des jeunes Mozabites. Et si c'est l'accusation, je l'assume et ça m'honore. J'ai été emprisonné pour mes idées.

**- La propagande politico-médiatique vous désigne comme étant un séparatiste. Voulez-vous réellement diviser le pays ?**

Au début, je n'ai pas pris au sérieux cette campagne, je n'avais pas saisi sa portée, mais finalement elle avait pour but de préparer le terrain et l'opinion publique pour m'arrêter. Quand le Premier ministre Sellal déclare avant mon arrestation que «Fekhar est fini», cela soulève beaucoup d'interrogations. Etre séparatiste ou ne pas l'être, là n'est pas la question. C'est un faux débat. La vraie question : existe-il des événements dramatiques à Ghardaïa ou non ? Il y a eu des crimes commis contre des civils punis par toutes les lois nationales et internationales.

Quand des agents en tenue officielle se comportent comme on l'a vu, c'est du racisme. Mais au lieu de s'occuper de cette dramatique situation, des médias à la solde du pouvoir se focalisent sur Fekhar et l'accusent de séparatisme. Les gens connaissent bien Fekhar. Que n'a-t-on pas dit de Moufdi Zakaria, moudjahid et auteur de l'hymne national parce qu'il s'était opposé au régime de Ben Bella-Boumediène et avait été contraint à l'exil. Vont-ils aller jusqu'à dire aussi que Moufdi Zakaria était un séparatiste ?

**- Que comptez-vous faire maintenant que vous avez retrouvé votre liberté ?**

Je vais d'abord retrouver mes enfants et ma famille, les embrasser et les serrer fortement dans mes bras. Ils me manquent terriblement. Je rends hommage aux amis qui m'ont beaucoup soutenu dans cette épreuve. Mais je profite de l'occasion pour lancer un appel à tous les Algériens pour œuvrer ensemble à l'instauration d'un Etat démocratique d'une façon pacifique, pour le respect des droits de l'homme, mais surtout pour la tolérance.

Une chose qui nous fait cruellement défaut. Je lance un appel à toutes les personnalités nationales indépendantes pour la mise en place d'une commission d'enquête sur les événements de Ghardaïa pour dire : plus jamais ça ! Pour comprendre ce qui s'est passé et surtout pour que ça ne se reproduise plus.

**Hacen Ouali**

## El Watan 18 07 2017 : Les ONG critiquent le déroulement du procès

### **L'Intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exprimé sa solidarité avec les étudiants sahraouis détenus à Oudaya.**

Les autorités judiciaires marocaines «devraient veiller» lors du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de «preuves extorquées sous la torture», ont appelé des organisations non gouvernementales (ONG), citées hier par l'APS. «Le Maroc devrait veiller à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de preuves extorquées sous la torture», a déclaré la directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human RightsWatch, Sarah Leah Whitson.

En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles. Parmi les militants politiques sahraouis, certains d'entre eux ont été arbitrairement condamnés en 2013 à 20 ans de prison, et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils. Et cela en violation du droit international.

A la suite du démantèlement du camp du Gdeim Izik par la police et l'armée marocaines, des accusés sahraouis ont passé 27 mois en détention provisoire. Mais le 27 juillet 2016, la cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis.

La cour d'appel de Rabat doit rendre son verdict dans le procès de 24 Sahraouis peu après une audience prévue aujourd'hui. Lors du précédent procès, un tribunal militaire de Rabat a déclaré coupables tous les accusés, en se fondant presque exclusivement sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture. La plupart des accusés ont été condamnés à de lourdes peines et ont déjà passé plus de six ans en prison.

En 2016, la cour de cassation a ainsi ordonné que le groupe de Gdim Izik soit rejugé devant la chambre d'appel de la cour d'appel de Rabat. Lors de ce procès, qui s'est ouvert le 26 décembre 2016, le tribunal a accepté que des médecins agréés par les tribunaux procèdent à des examens médicaux pour 21 accusés afin d'évaluer leurs allégations de torture, mais a rejeté cette demande pour les trois autres qui sont en liberté.

### **Séances**

Les médecins ont examiné les accusés en février et en mars, près de sept ans après les faits présumés de torture. Des rapports médicaux que Human Rights Watch et Amnesty International ont pu consulter, les types de torture et de mauvais traitements que chacun des accusés affirme avoir subis lors de son arrestation et de son interrogatoire, peu après leur interpellation fin 2010.

Les deux ONG rapportent, sur la base de rapports de médecins, que les militants sahraouis «ont été roués de coups parfois, alors qu'ils étaient suspendus par les poignets et les genoux, et avoir subi des sévices sexuels. On leur aurait également arraché les ongles des doigts et des orteils». «D'après le Code de procédure pénale, les aveux obtenus par la violence ou la contrainte ne sont pas recevables devant les tribunaux.

Néanmoins, il est fréquent que les tribunaux marocains se fondent sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture ou la contrainte comme principale source de preuves pour prononcer leurs jugements», regrettent les deux ONG. Le Comité contre la torture a conclu, le 15 novembre 2016, que le Maroc a bafoué à plusieurs titres les droits de l'un des accusés, Naâma Asfari, découlant de la Convention contre la torture.

En réaction à une plainte déposée par Naâma Asfari, représenté par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), le Comité a conclu que les autorités n'ont pas enquêté sur ses allégations de torture et de mauvais traitements en vue de le protéger lui et son avocat contre des représailles, et l'ont privé de réparations, notamment de rééducation médicale et d'indemnisation. Il a ajouté que le tribunal militaire l'a déclaré coupable en se fondant sur une déclaration obtenue sous la torture et les mauvais traitements.

Récemment, l'Intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exprimé sa solidarité avec les étudiants sahraouis détenus à Oudaya, condamnés à de lourdes peines de prison. Il a exhorté la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à agir pour que leurs droits soient respectés et les sentences prononcées à leur encontre «annulées».

«En tant que membres du Parlement européen, nous exprimons notre solidarité avec le groupe des étudiants d'Oudaya et demandons votre intervention», ont écrit les députés européens Jytte Guteland, Paloma Lopez, Ivo Vajgl, Bodil Valero et Fabio Massimo Castaldo dans une lettre adressée à la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité au nom de l'intergroupe sur le Sahara occidental.

Ces eurodéputés ont appelé Mme Mogherini à intervenir pour que les sentences prononcées, le 6 juillet dernier, à l'encontre des 14 prisonniers politiques sahraouis connus sous le nom du groupe des «étudiants d'Oudaya», soient annulées car ils estiment que «le droit à un procès équitable n'a pas été respecté». Les députés européens ont plaidé également pour le respect des droits fondamentaux de tous les prisonniers politiques

sahraouis, appelant la délégation de l'UE à Rabat à aller à la rencontre de ces prisonniers et de surveiller toute procédure judiciaire future.

Considérant qu'en vertu du droit international le peuple sahraoui a un droit inaliénable à l'autodétermination, l'Intergroupe sur le Sahara occidental a réclamé l'autorisation des étudiants sahraouis et des défenseurs des droits de l'homme à organiser des manifestations pacifiques pour leurs droits. Comme ils ont exprimé leurs regrets quant au report, à plusieurs reprises, du jugement de ce groupe d'étudiants sahraouis détenus à Oudaya (Marrakech), lesquels sont privés de liberté depuis mars 2016. «Ce groupe a passé plus de 501 jours en prison sans procès», ont-ils rappelé.

**R. I.**

## El Watan 18 07 2017 : Manœuvre politique ou rupture réelle ?

**Les derniers changements opérés au sein du gouvernement laissent penser que le cercle présidentiel recentre sa politique en se démarquant de son bras médiatique, de ses hommes d'affaires et de ses personnalités politiques qui lui ont été de mauvaise presse.**

Peut-on dire que le système qu'incarne le cercle présidentiel change de direction à l'approche de l'échéance électorale de 2019 ? Certains n'y croient pas. Mais beaucoup sont convaincus d'«une rupture progressive avec certaines pratiques qui ont plus desservi le système». Qu'en est-il au juste ? D'anciens et actuels hauts responsables de l'Etat, avec lesquels nous nous sommes entretenus sous couvert de l'anonymat, tentent d'apporter des explications en revenant à bien avant les élections législatives. «Des décisions importantes étaient attendues pour le mois de novembre 2016.

Des changements devaient être opérés à un très haut niveau de l'Etat. Le débarquement de Amar Saadani du poste de secrétaire général du FLN, le parti du Président, était un message fort envoyé à ceux qui se projetaient dans la présidentielle de 2019, aidés, faut-il le préciser, par certains milieux d'argent. Le gouvernement Sellal devait partir. Surtout qu'entre-temps, rappelez-vous, il y a eu le grave incident qui a émaillé le Forum africain d'investissement au début du mois de novembre.

L'interférence du président du FCE (Ndlr : Forum des chefs d'entreprise) et de son entourage dans les institutions de l'Etat a choqué l'opinion publique et mis à mal le cercle présidentiel, qui voyait d'un mauvais œil la relation d'affaire qui lie Ali Haddad au Premier ministre. Mais les décisions ont été ajournées en raison de la préparation de la loi de finances 2016-2017, dont l'adoption par une Assemblée en fin de mandat s'annonçait houleuse. L'on s'attendait à ce que les changements se fassent en début d'année.

Cela n'a pas été le cas en raison des élections législatives...», explique un ministre en fonction. Au sommet, ajoute notre interlocuteur, «il est clair que des parties, considérées comme proches du cercle présidentiel, soutenues par les forces de l'argent, voulaient pérenniser le pouvoir, quitte à aller vers la confrontation et l'inconnu. Certaines n'apparaissaient pas, mais d'autres, par leurs décisions et leurs actes, faisaient pratiquement dans la provocation au point de susciter des mises au point publiques de la Présidence. Les exemples ne manquent pas.

Il fallait écarter une grande partie de ceux qui parasitaient l'espace politico-médiatique. Certains ont tenté de faire le forcing pour revenir par les urnes. La décision de mettre un homme comme Sid-Ahmed Ferroukhi, ex-ministre de l'Agriculture, comme tête de liste FLN à Alger, n'était pas fortuite.

Il fallait trouver un personnage de bonne réputation pour faire passer les candidats de la capitale et, en même temps, barrer la route à une liste de personnalités au sein du FLN qui la convoitaient. Mais, le pouvoir de l'argent était fort et a permis à certains d'être bien placés». Abondant dans le même sens, une autre source précise : «En haut lieu, le plus important était de faire en sorte que les élections du 4 mai se tiennent dans de bonnes conditions pour asseoir la légitimité parlementaire qui permettra de valider les décisions à venir.

Les mêmes parties, qui étaient dans le viseur de la Présidence, ont par leurs déclarations, faits et gestes poussé les citoyens à bouder les urnes. Le Premier ministre, se sachant probablement partant, a mené une campagne des plus catastrophiques. Son dernier discours à Sétif lui a été fatal. L'a-t-il fait exprès ? Nous n'en savons rien.

Ce qui est sûr, c'est que ses déclarations ont fait le tour du monde. Il était la risée de toutes les chaînes de télévision. Il venait de griller toutes ses chances de revenir au-devant de la scène politique et il le savait.» Revenu en force avec le nouveau gouvernement, un autre haut cadre de l'Etat, bien au fait des rouages du système, préfère revenir aux dernières élections législatives. «Les résultats des élections du 4 mai étaient révélateurs d'une rupture presque totale avec les électeurs. Les chiffres sont trop parlants. En plus d'un taux d'abstention assez important (65%), plus de deux millions d'Algériens ont glissé un bulletin blanc dans l'urne. Ces chiffres ont exprimé un mécontentement généralisé.

Ce pouvoir, qui a dépensé des sommes colossales pour acheter la paix sociale, a finalement perdu de sa crédibilité. Les Algériens ont évité, pour des raisons de sécurité, de sortir dans la rue et de crier leur colère contre la mauvaise gouvernance, la corruption, les détournements des deniers publics, la violation des droits, l'injustice et surtout contre l'érosion du pouvoir d'achat. Ils ont préféré exprimer leur mécontentement contre le régime par l'abstention.

Ce qui est nouveau et très grave, c'est ce nombre de deux millions de bulletins blancs exprimés, selon tous les spécialistes, par les membres des corps constitués. Cela veut dire que la colère latente est généralisée. Le message a fait l'effet d'un tremblement de terre. Il fallait réagir», dit-il. Selon lui, le cercle présidentiel a pris la décision de passer vers «une nouvelle étape». Il détaille : «D'abord, écarter tous ceux qui étaient dans la logique du complot à la brésilienne en perspective de 2019, ou qui y ont joué un rôle de près ou de loin.

Le changement de gouvernement n'est que le point de départ. D'autres décisions dans ce sens devront être prises à court terme. Il est question de donner une nouvelle image à ce système qui avait son bras médiatique coupé depuis l'affaire de l'écrivain Rachid Boudjedra, ses hommes d'affaires qui incarnent l'argent mal acquis, aujourd'hui au creux de la vague, mais aussi son parti politique en pleine déconfiture. A 22 mois de 2019, le cercle présidentiel veut exprimer une rupture avec cette caste qu'il a ramenée et parrainée.

De nouvelles orientations et des enquêtes sur les actes de gestion des partants. Il cherche à reconstruire les passerelles avec la classe politique et la société civile. Le pays traverse une période très difficile, marquée par une chute drastique des revenus de l'Etat. Pour y faire face, il faut rationaliser les ressources et aller vers des mesures qui nécessitent l'adhésion de tous. Raison pour laquelle il est important de se préparer à la rentrée sociale.»

Nommée récemment à la tête d'une institution publique, une autre source note que les changements opérés «sont importants. Il y a des remises en question, mais aussi des corrections de trajectoire dans tous les domaines. L'austérité sera au centre des préoccupations. Le train de vie de l'Etat revu à la baisse, mais aussi celui de la population, qui sera appelée à accepter certaines augmentations des prix et la suppression de certaines subventions.

Toutes ces décisions nécessitent une large compréhension qui ne peut être acquise qu'à travers la confiance. Or, après tous les scandales liés à la corruption, les nouveaux empires financiers mal acquis, l'injustice, etc., la confiance en ce régime devient très difficile à obtenir. Le régime est face à un déficit. Pour s'assurer une sortie, ou un maintien, il est obligé de changer sa politique de gestion et de s'ouvrir davantage sur la population. Est-ce qu'il est dans cette logique ? La question reste posée».

**Salima Tlemçani**

## Liberté 18 07 2017 : Création d'un bureau des droits de l'Homme auprès de la DGSN

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a annoncé, hier, à Alger, la création d'un bureau chargé des droits de l'Homme auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le lancement officiel de ce bureau qu'abritera le siège de l'inspection générale de la Sûreté nationale, est prévue pour le 20 juillet à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la police, a précisé le général-major Hamel dans une déclaration à la presse après avoir inauguré le siège de la direction de la sécurité publique à Bab Ezzouar et celui de l'inspection générale de la DGSN à Oued Smar.

Ce bureau vise à rapprocher la police des citoyens, tout en veillant à préserver leur dignité et à protéger leurs droits dans le cadre de l'application des lois de la République et du respect des principes des droits de l'Homme, a-t-il ajouté.

Le général-major Hamel a donné des instructions aux parties concernées les invitant à mettre sur pied un groupe de travail composé de cadres de la DGSN et d'experts dans le domaine des droits de l'Homme.

Après avoir mis en avant la grande amélioration de la couverture sécuritaire dans le pays (un policier pour 250 citoyens) au cours des dernières années, il a souligné que "le secteur poursuivra ses efforts pour atteindre les critères en vigueur à l'échelle internationale dans ce domaine".

Évoquant le rôle dévolu à Afripol, le général-major Hamel a insisté sur l'importance de ce mécanisme africain, dont il assure la présidence, pour l'intensification et la coordination du travail avec les pays africains en vue de renforcer la sécurité et l'échange d'informations et d'expériences.

Il a ajouté qu'Afripol coordonnait également ses efforts avec Interpol dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, annonçant l'ouverture prochaine d'un bureau régional africain relevant de cet organe pour coordonner ses efforts avec tous les autres organes en place dans le continent.

## Liberté 22 07 2017 : Le tribunal d'appel opérationnel dès septembre

Tayeb Louh annonce l'entrée en vigueur de la réforme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, jeudi dernier, à l'occasion de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la Cour d'Oran, l'entrée en vigueur, en septembre prochain, de la réforme portant institution du tribunal criminel d'appel.

L'ordonnance 666-155 relative au code de procédure pénale, amendée en janvier dernier, prévoit la mise en place d'un tribunal criminel d'appel, dans chaque Cour, l'augmentation du nombre des assesseurs jurés et l'annulation de la prise de corps. Ces nouveaux mécanismes auront une répercussion conséquente sur l'examen et le traitement des affaires criminelles.

La création d'un deuxième degré de juridiction permet, en effet, à l'accusé d'interjeter appel, conformément à la loi, auprès d'un tribunal criminel de première instance. Le juge d'appel est tenu de rejuger, en fait et en droit, la décision qui lui est dévolue. Il peut infirmer la décision, partiellement ou complètement, ou la confirmer.

Malgré les nombreux amendements introduits au code de procédure pénale depuis sa promulgation en 1966, aucun d'entre eux n'avait touché la composition du tribunal criminel de manière aussi significative. Selon Tayeb Louh, il est devenu impératif d'accorder à l'accusé le droit de recours auprès du tribunal criminel, parce que ce dernier prononce des peines sévères allant jusqu'à la condamnation à mort.

Avec l'entrée en vigueur de cette mesure, le secteur de la justice va se conformer au droit universel qui stipule que tout accusé a le droit d'être jugé à deux degrés. Si la première instance se trompe, la deuxième rattrape l'erreur.

Ce principe est déjà appliqué pour les affaires civiles et celles relevant de la correctionnelle, mais non pour les dossiers relevant de la criminelle jusqu'à présent. La composante du tribunal criminel subira aussi un changement substantiel. Le jury passe de deux à quatre membres. Actuellement, le tribunal criminel siège sous la présidence d'un juge assisté par deux magistrats conseillers et deux membres de jury choisis, selon un tableau préétabli, parmi la société civile.

Théoriquement, à l'avenir, le verdict sera issu d'un vote. Mais la loi ne précise pas si, oui ou non, les voix des juges seront prépondérantes. Le ministre de la Justice, malgré ses nombreuses déclarations sur le sujet, n'a pas éclairé cette zone d'ombre. La troisième réforme touchant le tribunal criminel consiste en l'annulation de l'ordonnance de prise de corps en application du principe de présomption d'innocence et son remplacement par l'obligation pour le prévenu poursuivi pour crime, qui n'a pas été mis sous mandat de dépôt pendant l'instruction, de comparaître libre.

Pour ce qui est de la révision des dispositions liées à la Police judiciaire, le code pénal amendé stipule que les officiers de la police judiciaire ne peuvent mener leurs enquêtes et interrogatoires qu'après une habilitation délivrée par le procureur général.

En cas de refus, l'officier de la Police judiciaire peut introduire un recours devant la commission ad hoc qui se compose de trois magistrats de la Cour suprême désignés par son premier président.

Nissa H.

## Liberté 22 07 2017 : Mise en place d'un mécanisme de lutte antiterroriste

La première session pour la mise en place d'un mécanisme de lutte contre le terrorisme entre l'Algérie et l'Union européenne est prévue en octobre prochain à Bruxelles. L'annonce de la tenue de cette rencontre a été faite, jeudi, à Alger, par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à l'issue d'un entretien avec le commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn.

“Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, un mécanisme va être mis en place entre l'Algérie et l'UE. La première session (de ce mécanisme) va se dérouler au mois d'octobre prochain à Bruxelles”, a assuré le ministre. Interrogé sur la séance de travail qu'il a eue avec le représentant européen, M. Messahel a indiqué avoir abordé d'autres “questions importantes” qui interpellent aussi bien l'UE que l'Algérie, notamment la lutte antiterroriste, relevant que l'expérience algérienne en matière de déradicalisation et de réconciliation nationale a été également évoquée. “Nous avons évoqué aussi les conflits qui existent dans notre région, notamment en Libye où nous sommes partenaires avec l'Union européenne et les Nations unies dans la recherche d'une solution politique”, a-t-il relevé, ajoutant que la situation dans la région du Sahel, notamment au Mali, a été abordée dans ses discussions avec le responsable européen. “L'UE est également engagée au Mali, non seulement dans le processus qui a conduit à l'accord de paix de Bamako, mais également sur le terrain en termes d'accompagnement à travers les programmes économiques et d'assistance”, a-t-il expliqué.

Pour sa part, le commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement a qualifié, à ce propos, cette initiative de “dialogue de haut niveau sur les questions sécuritaires avec l'Algérie”. “Je peux vous annoncer que nous allons initier un dialogue de haut niveau sur les questions sécuritaires avec l'Algérie, en octobre prochain à Bruxelles”, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse. Il a relevé que “le plus grand objectif de l'UE est d'avoir la stabilité dans le voisinage de l'Europe”, soulignant que celle-ci ne pouvait se bâtir que sur une économie “saine et stable”.

M. Hahn a soutenu que cette stabilité doit également se bâtir sur “l'affrontement commun des défis auxquels nous sommes confrontés”, citant, notamment la migration, le contre-terrorisme et la radicalisation. Il a fait remarquer, à ce propos, que l'UE s'appuie sur “l'expérience de notre partenaire algérien” dans ce domaine.

## Liberté 22 07 2017 Aokas : les citoyens reconquièrent leur Café littéraire



**La marche citoyenne organisée, hier, par la société civile d’Aokas, a eu finalement une dimension nationale.**

Il y avait foule, hier, à la marche pacifique initiée par le collectif citoyen de la ville d’Aokas pour défendre la liberté d’expression et dénoncer l’interdiction par les pouvoirs publics du Café littéraire qu’organisait jusque-là l’association culturelle locale Azday Adelsan. Cette manifestation de rue, qui se voulait un autre forcing de la société civile d’Aokas, s’est finalement déroulée dans le calme. Aucun incident n’a été signalé. Les pouvoirs publics qui ont fait appel à des forces anti-émeutes pour empêcher la tenue du Café littéraire que devait animer le Pr Ramdane Achab, samedi 22 juillet dernier, au centre culturel de cette ville balnéaire, semblent décider de changer de stratégie en tolérant l’action d’hier. Face à la forte mobilisation citoyenne qu’a suscitée l’appel lancé par les animateurs du Café littéraire d’Aokas, les autorités ont fini par lâcher du lest et laisser faire afin d’éviter tout débordement en ces moments de tension sociale.

En effet, en dépit de la chaleur caniculaire qui sévit ces jours-ci dans le pays, la manifestation d’hier qui a démarré à 13h, depuis la place Katia-Bengana, en plein centre-ville d’Aokas, a pu drainer beaucoup de monde, dont certains manifestants sont venus d’autres régions, notamment d’Alger, de Sétif, de Tizi Ouzou, de Bouira, de Boumerdès, de Bordj Bou-Arréridj... C’est dire que la marche citoyenne organisée, hier, par la société civile d’Aokas, a eu finalement une dimension nationale, comme l’ont souligné les animateurs du café littéraire de cette station balnéaire.

“Outre ces gens venus d’un peu partout pour participer à notre marche de la résistance, nous avons reçu de nombreux messages de soutien de la part de militants et de citoyens de différentes wilayas ainsi que de l’étranger, notamment du Canada, de France, des USA, de Belgique, d’Espagne, d’Italie...”, a affirmé M. Fatah Bouhmila, l’un des principaux animateurs du Café littéraire d’Aokas. Parmi les personnalités ayant apporté leur soutien à la manifestation d’hier, on peut citer l’ancien journaliste Lazhari Labter, poète et éditeur qui se

déclare solidaire avec le Café littéraire d'Aokas, en soulignant sur sa page facebook qu'“il n'y a que la résistance et la lutte qui payent !”.

### **On marche un livre à la main**

Selon l' élu RCD à l'APW de Béjaïa, Hafit Zaouche, lui aussi membre actif du Café littéraire d'Aokas, le politologue Fodil Boumala, ancien journaliste à l'ENTV, a tenu également à exprimer sa “solidarité active” avec les membres de la société civile d'Aokas qui se battent pour préserver leur espace culturel et défendre l'un des acquis d'octobre 1988, à savoir, la liberté d'expression.

Après avoir sillonné quelques artères de la ville, les marcheurs convergent vers le centre culturel d'Aokas, censé abriter les activités du Café littéraire. Eu égard à l'exiguïté de la salle des conférences de cet établissement culturel, les organisateurs de la marche ont décidé de tenir symboliquement leur premier Café littéraire de l'année, en plein air. C'est devant l'entrée principale de cet édifice communal que M. Bouhmila, l'un des animateurs de cet espace culturel, prend la parole sous un soleil de plomb, pour remercier d'abord toutes les personnes qui sont venues soutenir la population locale, et rappeler sous les ovations du public que “dorénavant le Café littéraire d'Aokas se tiendra sans avoir à recourir à la demande d'autorisation, et ce, grâce à la mobilisation de vous tous !”. L'orateur cédera ensuite la parole à l'invité du jour, Chawki Amari, chroniqueur au quotidien El Watan, qui se dit à la fois très heureux d'être parmi les siens, lui qui est originaire de la même région, et surtout satisfait de la forte mobilisation qui caractérise la marche pacifique initiée par les citoyens de la localité.

“Ça doit être une première dans le monde entier où on marche un livre à la main. C'est une chose formidable !”, a-t-il martelé sous un tonnerre d'applaudissements.

Évoquant le thème de sa conférence, “Littérature et engagement politique”, l'intervenant dira que “tout est lié à la politique”, avant de rendre hommage à tous les citoyens qui se sont mobilisés autour du Café littéraire d'Aokas.

Il faut noter que la manifestation d'hier a vu la participation de plusieurs cadres, élus et militants des différents partis politiques se revendiquant de la mouvance démocratique, contrairement d'ailleurs à l'action de la semaine précédente. Outre les deux députés du RCD de Béjaïa, Mme Nora Ouali et Atmane Mazouz, qui avaient accompagné dès le début ce mouvement citoyen, il y avait aussi des parlementaires du FFS, dont le sénateur de Béjaïa, Mohamed Bettache, le député du Front de l'avenir (El-Moustakbel) et celui de l'initiative citoyenne, des maires et élus locaux (APW et APC), des cadres et militants du PST, de Jil Jadid, de l'UDS, du RPK, du MAK... Du côté la société civile, on a remarqué la présence des représentants de la Laddh, ceux des syndicats autonomes (Cela, Cnapeste, Cnes, Snapap...), du comité de soutien aux travailleurs de Béjaïa, du Café littéraire de Béjaïa...

Kamel Ouhnia

## Liberté 24 07 2017 : Dépôt des comptes de campagne au Conseil constitutionnel avant le 6 août



Les candidats aux élections législatives du 4 mai dernier, qu'ils soient élus ou pas, sont astreints de soumettre les comptes de campagne au Conseil constitutionnel, le 6 août prochain au plus tard.

Les dépenses de la campagne électorale sont recoupées par liste électorale, qu'elle soit parrainée par un parti politique ou indépendante. Les charges inhérentes au transport, hébergement, location de salles pour meeting ou permanences électorales, impression... Tout doit être justifié par des factures.

L'origine de l'argent doit être aussi précisée. Les candidats qui ne se conforment pas aux dispositions afférentes, contenues dans la Constitution et la loi organique portant régime électoral, encourent une amende allant de 40 000 à 200 000 DA et une interdiction de 6 ans de se présenter à un scrutin national.

Les listes des candidats au scrutin législatif ayant recueilli au moins 20% des suffrages exprimés sont éligibles au remboursement de 25% des dépenses réellement engagées dans la limite de 150 millions de centimes par candidats.

Les représentants des partis politiques, contactés, avaient pratiquement finalisé leurs dossiers (bilan financier par wilaya) et les déposeraient au Conseil constitutionnel à partir de cette semaine. Il est dit, par ailleurs, que des candidats, particulièrement ceux qui se sont présentés sous la chapelle du FLN, ont dépassé largement le seuil maximum de dépenses autorisé, tandis que d'autres n'ont pas de justificatifs à présenter.

## El Watan 24 07 2017 : La société civile organise la riposte

L'intervention musclée de la police pour empêcher la tenue de la conférence – la huitième interdite à Aokas – en employant un «dispositif de guerre», comme d'aucuns l'ont qualifié, a choqué par sa violence et sa brutalité.

Le calme est revenu avant-hier à Aokas, vers 20h, après un après-midi d'émeutes, survenues suite à l'interdiction d'une conférence que devait animer l'éditeur et linguiste Ramdane Achab, au centre culturel Rahmani Slimane, autour du thème de l'édition du livre amazigh. L'intervention musclée de la police pour empêcher la tenue de la conférence – la huitième interdite à Aokas – en employant un «dispositif de guerre», comme d'aucuns l'ont qualifié, a choqué par sa violence et sa brutalité.

La résistance opposée par la population et les heurts qui ont suivi ont fait beaucoup de blessés dans les deux camps. Du côté des manifestants, on dénombre plusieurs blessés, tabassés ou atteints par des balles en caoutchouc. Cependant, cet acharnement de l'administration et des services de sécurité contre la culture et les personnes qui tentent de maintenir sa flamme allumée n'a en rien entamé la détermination de la société civile à continuer d'organiser des manifestations culturelles.

Hier, au lendemain de la répression d'Aokas, une réunion devait se tenir vers 17h dans cette ville balnéaire pour «discuter de la suite à donner à cette journée de répression». C'est ce que nous avons appris de Mouloud Tayakout, membre de l'association Azday Adelsan n'Weqqas, qui organise le Café littéraire. «Ce qui s'est passé est déplorable.

Au-delà du choc et des blessés, de grands dégâts sont causés à la culture. Les associations et les partis politiques, dont le PST, le FFS et le RCD, nous ont dit que désormais c'est leur affaire. Une réunion devrait se tenir ce soir (hier, ndlr). Cela devrait aller dans le sens d'organiser la résistance et de maintenir les conférences même sans autorisation», a-t-il affirmé.

### **Chawki Amari en conférence samedi prochain**

Même son de cloche chez Fatah Bouhmila, enseignant à l'université de Béjaïa et animateur du Café littéraire d'Aokas : «Maintenant que les choses se sont calmées, on peut réfléchir à froid et discuter de la suite. De toute façon, ça ira dans le sens de continuer nos activités malgré les interdictions.» Et d'annoncer : «Chawki Amari, le chroniqueur d'El Watan, nous a donné son accord pour tenir une conférence samedi prochain qui aura pour thème : "Littérature et engagement politique".»

A propos de l'accusation comme quoi c'est le MAK qui organise les Cafés littéraires à Aokas, prétexte par lequel l'administration justifie les interdictions, Fatah Bouhmila dément

formellement : «Nous sommes un espace autonome et démocratique. Les 10 éléments les plus dynamiques de notre organisation ne sont pas du MAK. Ils appartiennent à plusieurs sensibilités politiques, mais ils ne se définissent jamais en tant que tel. Ils œuvrent pour la culture et le savoir.»

Et d'ajouter : «Il y a des gens du MAK qui assistent à nos rencontres, mais ils n'affichent jamais leur appartenance politique. Nous refusons de rentrer dans le jeu du pouvoir qui diabolise le MAK. Ses adeptes sont des gens que nous connaissons, des voisins, des amis..., on n'a aucun problème avec eux.»

Par ailleurs, il faut souligner que des députés, dont Khaled Tazaghart, Nora Ouali et Braham Bennadji, qui étaient présents à Aokas, se sont entretenus par téléphone avec le wali, Mohamed Hattab. Ce dernier les a conviés à une rencontre, hier à 15h, pour «débatte de ces interdictions». Pour Nora Ouali, députée du RCD, il n'est pas question d'aller à cette réunion. «Quand ils nous a contactés, nous avons demandé au wali d'écarter la police et de laisser la conférence se tenir.

Le wali n'a pas pris acte de cette demande. Il n'est donc pas question de répondre à son invitation, puisqu'il ne peut visiblement pas régler ce problème. C'est le cas pour la répression de la marche du Snategs, le wali nous a signifié que l'affaire le dépassait. A quoi bon y aller dans ce cas ?» nous a-t-elle dit hier au téléphone.

**Mohand Hamed-Khodja**

## **El Watan 26 07 2017 : Le journaliste Hamid Al Mahdaoui condamné à trois mois de prison ferme**

**Le tribunal d'Al Hoceïma a condamné hier à trois mois de prison ferme et à payer une amende de 20 000 dirhams (1800 euros) le journaliste marocain Hamid Al Mahdaoui, pour avoir «invité» des personnes à «participer à une manifestation interdite», rapporte l'AFP citant le site d'information qu'il dirige.**

Ce journaliste engagé, à la tête du site d'information marocain Badil, a été arrêté jeudi avant le début d'une manifestation interdite et réprimée à Al Hoceïma, dans la région du Rif, au nord du royaume. Il est accusé d'avoir «contribué» à l'organisation d'une «marche non autorisée». Connu pour ses prises de position critiques envers le pouvoir marocain, son franc-parler et ses vidéos populaires diffusées sur Youtube dans lesquelles il commente en arabe dialectal l'actualité, il fait déjà l'objet de poursuites judiciaires engagées par deux ministres marocains pour «diffamation».

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), association basée à New York, a appelé vendredi à la libération du directeur de Badil et à l'abandon de «toutes les charges» contre lui. De son côté, Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé samedi «l'attitude des autorités marocaines» accusées d'«entraver» la couverture de la contestation dans le Rif.

Depuis le début du Hirak (nom donné localement au mouvement populaire) en octobre dernier, RSF a «recensé de nombreuses violations de la liberté d'informer», a affirmé l'ONG dans un communiqué. «A vouloir empêcher la couverture médiatique de la révolte du Rif, les autorités marocaines font peu à peu de cette région une zone de non-droit à l'information indépendante», a estimé la directrice du bureau Afrique du Nord de RSF, Yasmine Kacha.

La ville d'Al Hoceïma et les localités voisines, berceau du Hirak, ont été jeudi le théâtre d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont utilisé des grenades lacrymogènes et usé de la force pour empêcher la tenue d'une grande marche. La connexion internet a été également ralentie, parfois interrompue et le réseau téléphonique perturbé dans toute la ville, ce qui a «compliqué le travail des journalistes sur place», a observé RSF.

Des affrontements ont par ailleurs opposé forces de l'ordre et manifestants, faisant des dizaines de blessés des deux côtés. Plusieurs protestataires ont été arrêtés : six selon les autorités locales, 35, d'après l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Parmi ces arrestations, figure celle de Hamid Al Mahdaoui, journaliste.

Né en octobre dernier suite à la mort d'un vendeur de poisson, broyé dans une benne à ordures, le Hirak revendique initialement le développement de la région du Rif que ses habitants jugent marginalisée. Avec l'arrestation, fin mai, du leader du mouvement, Nasser

Zefzafi, et plus de 150 de ses partisans, accusés d' «atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat», la principale revendication est devenue leur libération.

**R. I.**

## El watan 26 07 2017 : Entre satisfaction et regrets

Les syndicats sont partagés dans leur appréciation des résultats de la session du baccalauréat de cette année.

Pour Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, si le taux de réussite est «meilleur» que celui de l'année dernière, il ne reflète pas le niveau de l'école, «d'autant plus qu'il n'y a pas une vraie refonte de l'école». «Le jour où cette réforme sera appliquée, on pourra juger sérieusement les résultats de l'examen. Cela dit, la session spéciale qui a donné une double chance aux candidats a gonflé le taux», estime Amoura. S'agissant de la filière des mathématiques, qui vient en première position avec 68,70%, le syndicaliste et enseignant de cette matière considère que le sujet de l'examen était «abordable».

«La moyenne obtenue par les matheux reflète leur vrai profil puisque pour cette filière les coefficients des matières secondaires sont moins importants que ceux des matières principales. Ce n'est malheureusement pas le cas des matières scientifiques, dont la somme des coefficients des matières secondaires est plus importante que les coefficients des matières principales», détaille-t-il.

Selon Nabil Ferguenis, porte-parole de la fédération de l'éducation du Snapap, le taux de réussite est «satisfaisant» si on tient compte des «conditions de déroulement difficiles» de l'examen et après une année marquée par des mouvements de grève des enseignants. Toutefois, l'enseignant de Béjaïa n'est pas satisfait de la qualité de l'enseignement qui, selon lui, n'est toujours pas «bonne». «Il y a des classes d'examen surchargées, avec 35 à 40 élèves. Nous sommes pour des classes de 25 élèves au maximum.

Il y a des disparités entre les établissements. Le ministère doit s'occuper de cet aspect», suggère M. Ferguenis. Très sévère, Idir Achour, porte-parole du Cela, commence par dénoncer «la marchandisation des résultats, dans la mesure où ce sont les opérateurs de la téléphonie qui sont chargés par le ministère de l'Education nationale d'annoncer les résultats en premier». «Les résultats sont d'abord donnés par les opérateurs. Les établissements n'avaient pas la possibilité de les afficher», s'offusque le porte-parole.

Selon lui, le taux de réussite a été «gonflé» puisqu'il «dépassé la moyenne du taux de réussite de l'année scolaire des candidats, qui n'est que de 30%». «Au mieux, le taux n'aurait pas dépassé les 50%. Selon l'étude menée par nos soins dans les centres de correction, les taux sont de 44,46%», avance Idir Achour sans détailler la méthode suivie par son syndicat pour remettre en cause le taux officiel avancé par le ministère de l'Education.

Où est la réforme du bac ?

Regrettant l'absence de candidats à la session spéciale réclamée à cor et à cri par son association des parents d'élèves, Khaled Ahmed s'est réjoui de la «réussite» de l'examen de cette année. «Il n'y a pas eu de fuite comme l'année dernière, malgré la publication des sujets à quelques minutes de l'ouverture des centres. D'ailleurs, les coupables de Djelfa et Laghouat ont été poursuivis. Les sujets étaient abordables», constate-t-il.

Le député et syndicaliste de l'Unpef, Messaoud Amraoui, estime que le taux de réussite ne reflète pas le «niveau réel de l'enseignement» puisque les examens sont évalués sur la base de trois critères : la préparation du candidat, les questions proposées et la notation adoptée. Evoquant des «dysfonctionnements» dans la formation des inspecteurs de l'éducation, le député estime que le taux «augmente chaque année, sans que le niveau des candidats ne s'améliore».

Soutenant la ministre de l'Education, le président de l'association des parents d'élèves souhaite la mise en place rapide de la réforme «reportée» du bac sur laquelle se sont attelés les partenaires du ministère. «Il y a eu un consensus sur les propositions soumises par la ministre à Sellal, Premier ministre de l'époque.

Nous sommes sortis après des mois de concertation avec 4 propositions liées principalement à l'examen des matières secondaires en 2e année secondaire, à la réduction du nombre de jours et à la fiche de synthèse», relève Ahmed Khaled, qui affirme que la réforme du baccalauréat devait être mise en œuvre lors de l'année scolaire 2016-2017. «La logique d'austérité a prévalu», croit savoir Idir Achour, porte-parole du Cela.

Nadir Iddir

## El Watan 26 07 2017 : Les autorités jouent l'apaisement

**Une dizaine d'associations et de partis politiques ont déchargé l'association Azday de l'organisation du Café littéraire et avaient appelé à la marche de samedi dernier et à celle maintenue pour samedi prochain.**

Tant qu'il s'agit d'une activité culturelle, nous ne ferons pas d'objection. Sinon, faites attention au sécessionnisme.» Voilà le message du wali de Béjaïa formulé sans ambages aux membres de l'association Azday adelsan n Weqqas, organisatrice des cafés littéraires de la ville côtière d'Aokas. Le message a été transmis hier par le délégué à la sécurité, qui a reçu au siège de la wilaya — avec la cheffe de la daïra d'Aokas, le Drag et son adjoint — des représentants de l'association.

Les propos du commis de l'Etat confirment l'engagement des autorités à étouffer les activités du MAK qu'ils ne désignent pas par son nom mais qu'ils fondent dans le «sécessionnisme». «Nous avons remarqué que le pouvoir fait dans l'amalgame. Il veut chasser les associations culturelles du centre culturel», déclare, à El Watan, Senoune Mabrouk, qui a assisté à l'entrevue d'hier où les autorités semblent vouloir reconnaître leur maladresse dans la gestion de ce qu'il convient d'appeler l'affaire d'Aokas où l'abus d'autorité a dégénéré en répression.

«Faites table rase de ce qui s'est passé jusque-là. L'administration n'est pas infaillible. Nous avons commis quelques erreurs et ça ne se reproduira plus», leur a-t-on dit. Se pourrait-il que l'administration se rende compte qu'elle fait fausse route ? Elle veut surtout éviter que s'amplifie un foyer de contestation qui grossit et pourrait être contagieux.

Parce qu'à Aokas, c'est désormais la société civile qui se mobilise et prend le relais. Une dizaine d'associations et de partis politiques ont déchargé l'association Azday de l'organisation du Café littéraire et avaient appelé à la marche de samedi dernier et à celle maintenue pour samedi prochain.

C'est d'ailleurs «le comité des citoyens d'Aokas» qui invite l'écrivain et chroniqueur Chawki Amari pour un café littéraire pour l'après-midi du 29 juillet autour d'un thème lui aussi militant : «Littérature et engagement politique». Ce comité prend en charge temporairement la manifestation pour au moins les trois prochains cafés littéraires.

En invitant à repartir sur de nouvelles bases, sans rien céder au MAK, les pouvoirs publics demandent à «suivre la réglementation en vigueur», soit introduire des demandes d'autorisation qui devraient faire l'objet de récépissé et de notifications en cas d'interdiction. Une procédure foulée aux pieds par l'administration elle-même, dont font partie les services de la daïra d'Aokas.

Le Comité ne compterait pas le faire pour le reste des cafés littéraires qu'il prend en charge. La question de la demande d'autorisation n'est pas tranchée, elle le sera lors d'une assemblée générale programmée pour la fin de la journée d'hier. Les membres de l'association ont rappelé en tout cas à leurs interlocuteurs qu'ils ont toujours activé sans autorisation jusqu'à début 2017 avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de daïra.

En attendant, au sein du café littéraire d'Aokas, on se fiche des positions politiques des invités du Café, fussent-ils du MAK, l'espace est celui de la littérature et de la libre parole. Chawki Amari, très attendu, est averti !

**Kamel Medjdoub**

## El Watan : 26 07 2017 : Le bac gagne des points



### **Les filles représentent 65,03% des lauréats à ces épreuves.**

Le taux de réussite aux épreuves du baccalauréat a atteint 56,07%. Ce taux concerne uniquement les candidats scolarisés et englobe les résultats des deux sessions de 2017. Le taux était de 49,79% lors de la session de 2016. Le taux de réussite chez les candidats libres a atteint 47,44%, a annoncé hier Nedjadi Messeguem, inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale, lors d'une conférence de presse consacrée aux résultats. Sur les 761 740 candidats inscrits, 656 540 ont passé les épreuves, rappelle le même responsable.

L'augmentation perceptible du taux de réussite revient, selon le responsable, à «la stabilité et aux bonnes conditions ayant caractérisé l'année scolaire écoulée». La filière mathématiques détient la palme du classement par filières, avec un taux de réussite de 68,70% cette année, contre 63% en 2016. La filière des sciences expérimentales se classe en 2e position avec 62,51% de taux de réussite, contre 52,98% en 2016.

Les filières techniques arrivent troisièmes (53,12%), suivies des lettres et philosophie avec 52,09%, puis de la filière gestion et économie avec 50,72%. La filière des langues étrangères a enregistré un taux de réussite de 47,18%. Selon les chiffres avancés par le même responsable, les filles représentent 65,03% des lauréats à ces épreuves, alors que ce taux était 66,21% en 2016.

M. Messeguem a refusé de donner le taux de réussite enregistré lors de la session spéciale du 13 au 18 juillet à laquelle ont participé près de 20 000 candidats, sur plus de 104 000 concernés. «L'objectif de l'organisation de cette session spéciale est notre souci d'équité vis-à-vis des retardataires à la session de juin. On ne donne pas le taux de réussite séparément», argue-t-il. Le ministère ne veut pas non plus communiquer le classement des résultats par wilaya.

Le département de l'Education semble d'ailleurs gêné par les disparités dans les moyens dont disposent les différentes régions du pays, ce qui expliquerait donc la différence dans les résultats obtenus aux différents examens nationaux. «Nous ne voyons pas l'utilité de communiquer les résultats par wilaya, connaissant pertinemment la différence des moyens disponibles d'une région à une autre.

Il ne faut donc pas comparer l'incomparable. Qu'on ne me demande pas de comparer les résultats obtenus dans une wilaya du Nord à ceux d'une autre wilaya du Sud ou des Hauts-Plateaux», souligne M. Messeguem, en colère, refusant de confirmer si la wilaya de Tizi Ouzou est en tête du classement national. «Nous sommes plutôt intéressés par le classement des établissements dans la même wilaya», s'est-il contenté de souligner.

C'est le même discours développé également par la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit, qui, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, a refusé d'entrer dans le détail de ce classement. La ministre explique l'augmentation du nombre des candidats ayant réussi à cet examen par une année «stable qui n'avait pas été perturbée comme les précédentes par des mouvements sociaux auxquels avaient appelé les syndicats d'enseignants». Mme Benghabrit a tenu également à souligner la «crédibilité» dont peut se prévaloir le baccalauréat de 2017. En raison, dit-elle, de l'absence de toute «fuite» des sujets, comme cela avait été le cas lors de la session précédente.

**Fatima Arab**

## El Watan 27 07 2017 : Un pari politiquement risqué

**Le gouvernement brise le tabou de la révision du système des subventions. Après des décennies de rejet de toute idée de changement dans la «politique sociale de l'Etat», l'Exécutif franchit le pas, sous la pression de la crise financière, et tente de constituer un large consensus autour de cette démarche.**

Non encore définie, cette dernière, esquissée en juin par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, devra porter notamment sur le ciblage des subventions. Cela signifie que l'accès à ce «privilege national» sera limité, après élaboration de la nouvelle politique, à la seule frange des nécessiteux. Mais des interrogations s'imposent déjà. Sur quels critères se basera le gouvernement pour mettre en place sa nouvelle politique ? Réussira-t-il à convaincre l'opinion et les partenaires politiques et sociaux ?

La tâche n'est pas aisée. Conscients de la lourdeur du dossier et de sa sensibilité, les tenants du pouvoir ont entamé une campagne de sensibilisation sur la nécessité d'aller vers cette réforme. En effet, la préparation du terrain au futur dialogue national sur ce sujet est en cours depuis quelques semaines. Après Abdelmadjid Tebboune qui avait annoncé la nouvelle démarche à l'occasion de la présentation de son plan d'action au Parlement, la Présidence s'est engagée dans la même ligne en invitant, à l'occasion de la Fête de l'indépendance (5 juillet), les Algériens à assumer cet effort pour faire face à la crise économique actuelle.

### **Le prix de la paix sociale**

Ainsi, le pouvoir avoue implicitement l'échec de sa politique axée sur l'achat de la paix sociale, dont le prix devient insoutenable pour le Trésor public. Depuis l'éclatement des événements qualifiés de «printemps arabe», les autorités ont usé et abusé, au nom du «caractère social de l'Etat», des subventions. Pour éviter toute révolte populaire similaire aux émeutes de janvier 2011, le gouvernement, sur ordre du président Bouteflika, a dégagé d'importantes enveloppes pour soutenir encore davantage les prix des produits de large consommation.

La décision a concerné, non seulement la semoule, l'huile, le lait et l'énergie, mais aussi l'aliment de bétail et d'autres produits. La facture a été alourdie encore par la multiplication des aides aux logements, à la création des entreprises dans le cadre de l'Ansej et aux soins.

Au fil des années, ces aides deviennent des acquis pour les citoyens. Leur suppression et leur révision à la baisse pourraient provoquer une crise sociale sans précédent.

C'est pourquoi, le pouvoir tente d'associer tout le monde à l'élaboration de sa nouvelle politique «impopulaire». Mais les premières réponses venant des partis politiques de l'opposition et de certaines organisations syndicales n'augurent rien de bon pour l'équipe de

Abdelmadjid Tebboune. Ces derniers désignent d'emblée une ligne rouge qu'il ne faut pas franchir, à savoir la «remise en cause des acquis sociaux»...

**Madjid Makedhi**

## El Watan 27 07 2017 : Taxi : La loi des chauffeurs et la détresse des clients

Le nombre de taxis ne cesse d'augmenter dans la capitale, les entreprises munies de radio et d'un numéro de téléphone prennent part au décor urbain, mais les nombreux chauffeurs de taxi que compte la capitale ne sont pas tous logés à la même enseigne.

Pour certains conducteurs, l'appât du gain est plus important que la destination du client. A la place du 1er Mai, les taxis qui stationnent aux abords des arrêts de bus de l'Etusa sont nombreux, mais leurs chauffeurs désirent tous faire une course bien rémunérée. «Pour la plupart d'entre eux, le compteur n'est pas important. Il ne sert qu'à décorer l'intérieur du véhicule. Beaucoup de taxis veulent maintenant prendre un passager et être payé à la course et non au compteur», dit un usager du taxi.

Aussi, certains passagers dénoncent une pratique courante, mais tout aussi inconvenante pour la clientèle. Ainsi la phrase «ce n'est pas ma route» a pris le dessus pour bon nombre de chauffeurs de taxi, et les passagers protestent en affirmant que «cette pratique n'est pas légale». «Un taxi vide est obligé de prendre le client quelle que soit la direction et en utilisant le compteur et non en imposant une tarification à la course», dénonce une dame rencontrée à Bachdjerrah.

A Bab El Oued, lieu de grande affluence en cette période de soldes, la gent féminine qui rentre vers Bainem et Staouéli a du mal à trouver un taxi. En effet, une mère de famille explique que les taxis qui arrivent pour prendre la clientèle au niveau de Bab El Oued désirent plutôt prendre trois personnes, qu'ils vont conduire vers des endroits différents, mais rapprochés, et revenir vers le centre-ville, plutôt que d'aller à un endroit plus éloigné et prendre le risque de revenir vide. «C'est vraiment intolérable une pratique pareille.

Il faut que les autorités appliquent un contrôle drastique sur ces chauffeurs peu scrupuleux, qui ne sont attirés que par l'argent», s'écrie notre interlocutrice. Un chauffeur affirme, quant à lui, que les conducteurs de taxi ne doivent pas être tous mis dans le même sac. Selon lui, certains chauffeurs ont tendance à profiter de la naïveté du client, ou bien de son empressement pour lui soutirer de l'argent avec le sourire. «Mais il reste encore des professionnels du taxi qui œuvrent à fournir un certain confort et à conduire le client n'importe où au prix du compteur», se défend le chauffeur derrière son volant.

**R. Larbi**

## **El watan 27 07 2017 : Une centaine d'importateurs interpelle Tebboune**

**Une centaine d'importateurs se plaignent des retombées de la décision de l'interdiction d'importation de plusieurs produits, décrétée il y a quelques jours par le Premier ministre, pour réduire la facture des importations.**

L'Association nationale des commerçants algériens (Anca) souligne que des entreprises d'importation subissent, dans l'indifférence des pouvoirs publics, les conséquences directes de l'interdiction «subite» de plusieurs produits, sans donner un délai minimum aux opérateurs. Selon l'Anca, des importateurs se retrouvent avec des conteneurs bloqués au niveau des quatre principaux ports d'Algérie (Alger, Oran, Annaba et Skikda), avec des produits, périssables pour certains, sans aucune possibilité de les libérer et de les retourner aux fournisseurs.

Contacté par El Watan, Messaoud Demdoug, importateur de produits de ménage, souligne que plusieurs opérateurs sont bloqués au niveau des dépôts portuaires, subissant des pertes financières. «Nous n'avons ni la possibilité de faire sortir nos marchandises ni de les retourner, en sus des pénalités et des frais qui continuent de s'accumuler», déplore-t-il.

L'anca, tout en soutenant la décision du Premier ministre visant à réduire la facture des importations et à encourager la production nationale, estime que les services du commerce extérieur auraient pu laisser un délai suffisant aux importateurs pour l'application de cette décision. Les transactions commerciales extérieures nécessitent plusieurs jours, voire des semaines pour acheminer les marchandises du fournisseur au consommateur, l'application de la décision de Tebboune n'a pas pris en compte les produits importés officiellement depuis quelque temps, mais qui ne sont pas encore arrivés à destination.

L'Anca saisira par courrier officiel les services du commerce extérieur pour plaider la cause des importateurs «lésés». Pour rappel, l'ABEF a été destinataire d'une correspondance du 2 juillet 2017 émanant du secrétaire général du ministère des Finances, en référence à la lettre n°29/PM du 29 juin 2017 du Premier ministre, invitant les banques à «surseoir à toute domiciliation d'importation de produits alimentaires ou de préparations alimentaires».

Ainsi, les produits concernés par cette nouvelle mesure sont : les produits de préparation alimentaire (sauce, ketchup, mayonnaise...), produits alimentaires (biscuiterie, confiserie, chocolat), les équipements industriels tels que les transformateurs électriques, le marbre fini, le granit fini, les articles de plastique finis pour ménage, les produits de la robinetterie, ainsi que les tapis.

**Fatima Arab**

## El watan 27 07 2017 : Une rencontre et des interrogations

**Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, rencontrera dimanche l'UGTA et le patronat, officiellement pour préparer la prochaine tripartite.**

Un communiqué du Premier ministre, diffusé hier en fin de journée, précise que lors de cette rencontre d'échange et de concertation, «il sera procédé notamment à l'examen des points à l'ordre du jour à soumettre à la tripartite, ainsi que la fixation de la date et du lieu de la tenue de cette rencontre, dont l'organisation est prévue prochainement».

L'annonce de cette rencontre n'a pas manqué d'inspirer de nombreuses interprétations et commentaires, allant majoritairement dans le sens d'un apaisement que rechercherait le gouvernement après deux semaines de confrontation avec Ali Haddad et la constellation d'hommes d'affaires gravitant autour du noyau dur du FCE, et également après le prompt soutien apporté par le secrétaire général de l'UGTA au patron de l'ETRH.

Le Premier ministre devra donc logiquement rencontrer, dimanche prochain, le même Haddad — signataire avec d'autres organisations patronales du Pacte national économique et social de croissance — qu'il a refusé de voir parmi les invités lors de l'inauguration de l'École supérieure de la Sécurité sociale le 15 juillet dernier. La tempête politique et médiatique qui s'en est suivie devrait donc connaître au moins un bémol au début de cette semaine, même si l'objet de la rencontre s'annonce purement technique.

A noter que les signataires du Pacte national économique et social de croissance sont, en plus du gouvernement, l'UGTA, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), le Forum des chefs d'entreprise (FCE), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), l'Union nationale des investisseurs (UNI), la Confédération générale du patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

**R. P.**

## El watan 27 07 2017 : Le secrétariat national de l'UGTA soutient Sidi Saïd

**Pour les autres membres de l'UGTA, Sidi Saïd a voulu jouer la carte de l'apaisement, malheureusement son geste a été interprété autrement.**

Le secrétariat national de l'UGTA a exprimé hier son soutien à Abdelmadjid Sidi Saïd. Tous les membres de cette instance, 12 au total, à leur tête Mohamed Tayeb Hmarnia, ont signé une déclaration dans laquelle ils assurent leur total soutien au secrétaire général Abdelmadjid Sidi Saïd ainsi qu'au programme du président Bouteflika. «On exprime notre soutien indéfectible et celui de la base syndicale au secrétaire général de l'UGTA», lit-on dans un document rendu public.

Deux jours auparavant, c'est le secrétariat à l'organique qui a rompu le silence pour rappeler les positions de la centrale vis-à-vis du président Bouteflika et du secrétaire général : «L'UGTA soutient le président Bouteflika depuis 1999 ; nous l'avons cautionné et soutenu et nous avons défendu son projet civilisationnel ambitieux, de même que nous nous sommes accrochés à son leadership et à ses orientations perspicaces, dont le pacte économique et social en constitue un modèle exemplaire.»

A travers ce positionnement, l'UGTA se démarque ainsi du président du FCE, Ali Haddad, et du conflit qui l'oppose au Premier ministre Abdelmadjid Tebboune, mais elle soutient son secrétaire général Sidi Saïd, qui s'est pourtant rangé du côté de Haddad. Pour les cadres de l'UGTA, Sidi Saïd a voulu jouer la carte de l'apaisement, malheureusement son geste a été interprété autrement. «Sidi Saïd n'avait pas l'intention de se ranger du côté de Ali Haddad contre le Premier ministre, il voulait minimiser le problème.

En jouant au sapeur-pompier, Sidi Saïd s'est attiré les foudres de tout le monde», explique un syndicaliste. Si le secrétariat national, la haute instance de l'UGTA, affiche son ralliement à Sidi Saïd, les syndicalistes et les travailleurs restent toujours dans l'attente d'une clarification de la situation de la part de Sidi Saïd, qui continue à gérer le plus normalement les affaires de la centrale.

Néanmoins, les 12 signataires du document dénoncent «l'attaque de certains contre le secrétaire général de l'UGTA, en propageant des allégations sans fondement, dont le but est de porter atteinte à la stabilité de l'UGTA et à son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd». Pour le secrétariat national, «il n'y a pas de conflit au sein de l'UGTA, ni de fissures internes et encore moins de trahisons». En réitérant leur position vis-à-vis de la politique du gouvernement, les cadres du secrétariat ont affiché leur soutien au président de la République pour la concrétisation de son programme sur le terrain.

**Nabila Amir**

## El Watan 27 07 2017 : Vu à la télé : Haddad, la figure de proue d'un système en faillite

Un ancien diplomate nous a dit à propos de l'offensive lancée contre l'affairisme douteux : «S'enrichir ne dérange pas réellement le Président, qui pense d'ailleurs que pour assumer leurs fonctions, les dirigeants doivent être bien installés socialement. C'est quand vous le menacez politiquement que vous devenez un adversaire à abattre.» Ali Haddad n'est dans cette optique ; il n'est ni le premier, et certainement pas le dernier à subir les foudres du Zaïm pour avoir eu l'outrecuidance de venir piétiner des plates-bandes codifiées et rigoureusement cadrées selon la philosophie du système, où le rapport d'allégeance est institutionnalisé.

Avant lui, des personnalités pesant plus lourdement que lui sur l'échiquier, comme Ouyahia, Belkhadem, ou même tout récemment Sellal, l'ont appris à leurs dépens, en voulant s'affranchir des règles établies. Pour le Premier ministre sortant, la raison est encore plus grave, puisqu'on l'a associé à un «projet politique» qui respirerait quelque part la sédition. Ce n'est donc pas spécialement pour sa fortune que le patron des patrons a été mis dans le collimateur, mais bien pour l'influence qu'il a voulu se construire dans la sphère politique, où le rôle qui lui était dédié ne dépassait pas celui de simple comparse.

Bien sûr que le dossier de ses affaires n'est pas tellement clean, et qu'il n'y a rien d'étonnant à trouver des choses louches qui intéressent la justice, mais c'est son ambition à vouloir se placer parmi les puissants du régime, ceux qui détiennent les leviers de la décision, qui l'aurait finalement trahi, au point d'en faire aujourd'hui la figure de proue d'un secteur patronal livré à la suspicion en raison de ses scories corrompues et corruptrices.

Pour une personne de son entourage professionnel, Ali Haddad se voyait encore plus haut dans la hiérarchie. Malgré son très bas niveau intellectuel, ses faiblesses flagrantes en matière d'expertise dans les domaines d'activité où il s'est investi pour gagner de l'argent, il ne reculait devant rien. Il se disait que dans ce pays, il suffisait d'être ambitieux, de savoir faire du business et de compter sur les bons supports pour réussir. Apparemment, c'est un peu la trajectoire de sa singulière histoire.

Il n'a pas manqué de prétention en partant de presque rien, d'une modeste entreprise familiale, avant de se retrouver au bout de quelques années à la tête d'un véritable empire qu'il n'arrivait plus à contrôler tellement il a été diversifié, mais sans être réellement agencé et structuré. L'empire Haddad a gonflé au fur et à mesure que les commandes publiques affluaient et au gré des transferts de liquidités autorisées par les banques étatiques pour financer des projets dont la réalisation, pourtant, restait selon des experts théoriquement très aléatoire.

S'apercevoir aujourd'hui qu'un très fort pourcentage de ses projets se trouve à la traîne par rapport aux échéances programmées, et qu'il n'a remboursé qu'une infime partie de ses dettes, relèverait dans ce contexte de la pure manigance politicienne pour des visées qui restent à décrypter, car de deux choses l'une : soit on a laissé faire l'entrepreneur indélicat sans se soucier des conséquences de ses chantiers sur l'économie, soit les services de contrôle de l'Etat ont été défaillants.

Pour Haddad, le grand «sacrifice» qu'il avait fait en s'insérant volontairement parmi les plus importants argentiers de deux mandats du Président valait toutes les peines. Ce geste qui lui donnait le droit de croire qu'il avait participé à la réussite de l'élection du Président méritait, selon lui, un retour de manivelle.

Le cercle présidentiel le comprit et lui assura donc progressivement une propulsion dans le monde politique, où Haddad mesura toute la dimension de sa nouvelle personnalité. Lorsqu'il fut intronisé à la tête du FCE au prix d'une rocambolesque mise en scène dans laquelle le Pouvoir affichait fièrement son sponsoring pour un homme qu'il savait bien en deça de la responsabilité qu'il lui confiait, Ali Haddad comprit qu'avec l'argent on pouvait acheter la puissance et la respectabilité.

Sans être un vrai bâtisseur, comme on en voit dans les pays capitalistes où les grands entrepreneurs se font de l'argent, mais participent réellement au développement du pays, le patron des patrons a passé son temps à courir après les marchés dans le seul but d'améliorer les soldes de ses comptes bancaires en Algérie et à l'étranger où il a acquis de nombreux biens immobiliers en transférant des capitaux.

Il est clair que sans la bénédiction des barons du pouvoir, Ali Haddad n'aurait jamais pu accéder à une richesse aussi insolente et à une «notoriété» publique aussi controversée, car il ne possède ni le talent, ni les connaissances requises, ni la maîtrise professionnelle exigée dans des secteurs vitaux.

C'est pour le financement des campagnes présidentielles et pour son allégeance au système qu'il a profité d'une «manne» providentielle et d'une couverture politique adaptée aux besoins, avant de voir sa vie transformée. Ils sont très nombreux les oligarques comme lui qui aspiraient à la fortune facile et à l'accès au pouvoir. Ils ont aujourd'hui pignon sur rue, et tout comme lui, ne servent qu'artificiellement l'économie nationale.

Des concessionnaires automobiles qui ont toujours triché avec l'Etat concernant les impératifs d'investissement créateurs d'emplois, aux investisseurs déclarés dans une multitude de domaines mais sans l'expertise technique et technologique voulue, les noms sont connus et ont tous bénéficié du coup de pouce salutaire pour s'émanciper avec, généralement l'argent du contribuable comme source de financement. L'arrogance et le mépris des lois en plus...

Pour revenir à l'offensive Teboune, qui veut faire croire à une réaction énergique du gouvernement contre les milieux mafieux et la corruption, la cible Haddad ne peut être qu'un prétexte pour se valoriser devant l'opinion, au moment où la société a du mal à contenir sa colère sociale.

Le mal est en profondeur, et ce n'est pas avec des attaques médiatiques qui ressemblent plus à des règlements de comptes qu'à des opérations d'assainissement qu'on arrivera à le guérir. La seule thérapie possible reste le retour à un Etat de droit, où l'autoritarisme et les combines de sérail ne seront plus permis, et où l'intelligence, la compétence et la droiture seront les voies incontournables pour la notoriété.

**Abderezak Merad**

## Liberté 30 07 2017 : La remise en ordre ?



**Il paraît évident que le Premier ministre, en bon maître de céans, bénéficie de l'avantage d'évoluer sur son propre terrain et, le cas échéant, d'en fixer les règles du jeu.**

C'est au plus fort du bras de fer frontal qu'il a engagé avec Ali Haddad, le président de la superpuissante organisation patronale FCE, et Abdelmadjid Sidi-Saïd, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, que le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de convoquer pour aujourd'hui une réunion des acteurs de la tripartite, un cadre de dialogue où les deux personnalités citées sont membres à part entière. Beaucoup parmi les observateurs ont été surpris par cette annonce du nouveau locataire du palais de la rue Dr Saâdane dont les interventions devant les deux Chambres du Parlement résonnent encore et devraient sonner le glas des interférences entre le monde politique et celui de l'argent. En conviant ces deux personnalités à une réunion de préparation du sommet tripartite au Palais du gouvernement, le Premier ministre va jouer, si l'on peut passer la formule, à domicile et bénéficiera donc de l'avantage de celui qui reçoit.

Une manière, peut-être, pour le chef de l'Exécutif de redélimiter le champ d'action et d'intervention des uns et des autres et de reprendre l'initiative face à des organisations qui, au vu et au su d'une opinion publique sidérée, ont débordé de leurs limites pour empiéter sur les platebandes d'institutions impuissantes devant tant d'insolence des maîtres du moment. Les remontrances adressées, récemment, par le Premier ministre aux concernés, par personnes interposées, devaient certainement refroidir les ardeurs de personnages qui rôdaient auparavant à la lisière du système avant d'ambitionner de devenir carrément des faiseurs de rois. Bien qu'il reste difficile de cerner de manière catégorique les véritables motivations du Premier ministre ou de ceux qui ont programmé la réunion d'aujourd'hui, qui, du reste, devait se tenir un jour ou l'autre pour préparer le sommet de la tripartite à la rentrée sociale, il apparaît évident que le maître de céans bénéficie de l'avantage d'évoluer sur son propre terrain et, le cas échéant, d'en fixer les règles. Une situation que le Premier ministre veut, visiblement, mettre à profit pour battre le fer pendant qu'il est chaud et ramener de l'ordre dans une arène où le mélange des genres est devenu monnaie courante

permettant l'avènement du principe des vases communicants entre le pouvoir politique et celui de l'argent.

Ce qui, au bout du compte, a fini par agacer au plus haut point les tenants du pouvoir qui tentent, ainsi, de se délester d'un allié devenu trop encombrant. M. Tebboune, qui sait qu'il bénéficie du soutien de larges pans de l'opinion publique, mais aussi d'acteurs politiques et de la société civile, va-t-il mettre à profit cette plus-value pour réussir son opération de reprise de contrôle des affaires par l'Exécutif ? Tout indique, en tout cas, qu'il met en jeu, dans cette bataille, toute sa crédibilité, lui qui semble avoir ouvert la boîte de Pandore, en osant défier la pieuvre politico-financière dont les tentacules se sont étendus jusque dans les moindres recoins des institutions de la République.

Et c'est sur ce terrain que le Premier ministre est attendu par une opinion publique qui veut en découdre, une bonne fois pour toutes, avec les tenants de la rapine qui ont pris en otage l'État. Il va sans dire que c'est à l'aune des résultats de cette réunion que l'on pourra juger de la volonté du Premier ministre d'aller "jusqu'au bout" de son "projet" comme il l'avait promis dans une de ses dernières sorties.

**Hamid Saïdani**



**Le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune sera-t-il tenté de calmer le jeu au point de se déjuger auprès de l’opinion publique ?**

La rencontre aujourd’hui gouvernement-patronat-UGTA en prévision de la prochaine tripartite est entourée d’un flou total. Elle intervient fin juillet, ce qui est inhabituel, commente un spécialiste de l’économie nationale. “S’agit-il d’une réunion pour préparer la prochaine tripartite ou juste une astuce pour remettre les couteaux à leur place ?” s’interroge-t-il. Traduire : la rencontre est-elle organisée pour normaliser la relation avec le patron du FCE, Ali Haddad, qui a pris des “ailes” avec le gouvernement Sellal ou pour entamer le dialogue avec les partenaires de l’Exécutif en vue de la prochaine tripartite prévue en septembre ou octobre prochains. Cette réunion regroupera uniquement les présidents des organisations patronales, le secrétaire général de l’UGTA et le gouvernement, a confié une source sûre. Elle devra fixer la date et l’ordre du jour de la prochaine tripartite. Il s’agit d’une prise de contact du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avec les partenaires économiques et sociaux du gouvernement. Elle intervient après l’incident qui a opposé Ali Haddad, le président du FCE, au chef de l’Exécutif.

“Cette rencontre va sans doute lever le malentendu. Les protagonistes de cet incident vont sans doute se regarder les yeux dans les yeux, crever l’abcès”, commente un participant à cette rencontre. Mais le Premier ministre va-t-il calmer le jeu au point de se déjuger aux yeux de l’opinion publique ou tout simplement afficher sa volonté de composer avec Ali Haddad, le président du FCE et ceux d’autres organisations patronales en vue de construire un consensus large sur les réformes qu’il compte entreprendre sans toutefois faire machine arrière dans son opération mains propres, sa campagne contre l’argent sale ?

Deux dernières démarches qui semblent, à première vue, difficilement conciliables aujourd’hui. S’agit-il inversement d’une rencontre de mise au point de Tebboune durant laquelle Ali Haddad sera invité à rentrer dans les rangs et ne pas s’ériger, comme auparavant, comme personnalité politique ayant une influence sur les décisions du gouvernement ? On en saura davantage aujourd’hui à l’issue de cette rencontre.

Contacté par Liberté, Naït Abdelaziz, le président de l'organisation patronale privée CNPA, invité à la rencontre, a indiqué qu'il sera de la partie. Il regrette que les patrons privés qui sont invités viennent en rangs dispersés. "Ils ne vont pas parler de la même voix. Ils ne viendront pas avec des propositions communes." Le président du CNPA compte justement proposer aux autres organisations que pour la prochaine tripartite, le patronat se présente à la réunion avec des propositions communes. L'incident Ali Haddad-Tebboune aura en fait, nous semble-t-il, accentué les divisions au sein du patronat privé et entretenu le malaise au point que les patrons ne veulent pas en parler. Une question à mettre aux oubliettes selon un autre président d'organisation patronale.

### **“Une astuce pour remettre les couteaux à leur place ?”**

Pour M'rakech, le patron de la CAP, un point important sera sans doute proposé à l'ordre du jour de la tripartite : le plan d'action du gouvernement. Dossier en main, le président de la CAP compte remettre une analyse de ce programme au gouvernement. Dans ce registre, le FCE va sans doute soumettre la question des subventions au menu de cette tripartite. D'autant que ce conclave va intervenir avant la conférence nationale sur les subventions prévues à l'automne prochain. Il est question à l'issue de cette conférence d'obtenir un consensus élargi sur la réduction des subventions sur le pain, le lait et les carburants. Une mesure douloureuse qui signifie une augmentation conséquente des prix de ces produits. L'État, en manque de ressources financières, envisage de diminuer de manière importante cette dépense. En compensation, des aides financières seront consenties par l'État aux ménages à faibles revenus. Une fois ce consensus obtenu, la décision de réduire les subventions pourrait figurer dans la loi de finances 2018. Mais la question est de savoir si la population va adhérer à cette mesure, d'où la volonté du gouvernement de parvenir à un consensus élargi sur la question.

Autre point qui sera probablement proposé à l'ordre du jour de la tripartite : “Le bilan des deux dernières tripartites, celles de Biskra et d'Annaba”, affirme Abdelaziz Mehenni, le président de l'organisation patronale Cipa, qui sera également de la partie.

### **K. Remouche**

## Liberté 30 07 2017 : Les syndicats autonomes réclament la tenue d'une bipartite

L'invitation adressée par le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune au patronat et à l'UGTA pour participer à la réunion de préparation de la tripartite n'a pas été du goût des syndicats autonomes qui n'arrivent pas à digérer cette nouvelle exclusion pratiquée à leur endroit par les autorités. Cette rencontre de travail qui se tient aujourd'hui au Palais du gouvernement revêt, selon des représentants de syndicats autonomes contactés par Liberté, "un caractère d'exclusion". Joint hier par téléphone, Sadek Dziri, président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), n'a pas fait dans la dentelle pour dénoncer "cet appel au dialogue d'exclusion" du Premier ministre, écartant les syndicats autonomes de la rencontre. Pour l'Unpef, cette initiative du Premier ministre "obéit uniquement à l'urgence d'apaiser la situation qui a pris les tournures d'un conflit déclaré" contre le patron de la Centrale syndicale et le chef des patrons d'entreprises, Ali Haddad. Plus loin, notre interlocuteur relèvera sans ambages le caractère contradictoire du discours développé jusque-là par le Premier ministre, si l'on tient compte, dit-il, de ses déclarations faites à l'occasion de sa première visite de travail dans la capitale où il prônait "un dialogue social tous azimuts et ouvert à tous les acteurs de la société civile et du monde de travail". Visiblement très remonté contre M. Tebboune, le président de l'Unpef dénonce, d'emblée, la démarche du premier responsable de l'Exécutif. M. Dziri considère que le Premier ministre a la possibilité de corriger ce qui est qualifié de faute à l'égard des représentations syndicales libres. Cela passe, d'après lui, par l'organisation d'une bipartite entre le gouvernement et les syndicats autonomes.

"S'il souhaite corriger son impair et a réellement l'intention de construire un large consensus national, il pourra organiser une bipartite entre le gouvernement et les syndicats autonomes structurés autour de l'intersyndicale, dans les prochains jours. Cette rencontre va contribuer à résoudre les questions socioprofessionnelles et, du coup, à apporter des solutions aux problèmes du monde de travail", recommande M. Dziri.

Pour sa part, le Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (Cela), par la voix de son secrétaire général, Idir Achour, ne lésine pas sur les mots pour qualifier la rencontre d'aujourd'hui d'unipartite. "Nous qualifions la rencontre de ce dimanche d'unipartite. Les travailleurs ne sont pas réellement représentés", déplore-t-il, tout en affirmant que le Cela "ne croit pas à ce genre de rencontre". "Le Cela croit à la logique de négociations qui se construit sur la base des rapports de force. Il ne faut rien attendre du gouvernement lors de ce genre de rencontre", regrette M. Achour, qui prédit que "la rencontre de ce dimanche va encore nous distiller un discours d'austérité". Quant aux résultats de ce conclave à trois, le Cela ne se fait, visiblement, pas trop d'illusions même si, indique-t-il, "le gouvernement fait un geste en direction des syndicats autonomes et les convie à la prochaine tripartite". Dire que le syndicat va repousser une éventuelle invitation du gouvernement à prendre part à la prochaine tripartite, il y a, visiblement, un pas que le syndicat des enseignants des lycées franchirait allégrement. Et pour cause : "Leur geste ne se veut qu'un autre moyen pour nous détourner du terrain réel de la lutte", assure le secrétaire général de l'organisation.

**H. H.**

## El Watan 30 07 2017 Une belle victoire pour la culture à Aokas



**La marche du livre a eu lieu hier à Aokas dans la grande mobilisation, le calme et la bonne ambiance.**

Des centaines d'hommes et de femmes, livre à la main, ont battu le pavé sous une chaleur assommante qui ne les a pourtant pas dissuadés de répondre à l'appel du collectif citoyen de la ville. Ils sont venus des quatre coins de la wilaya, d'Alger et d'ailleurs.

Des militants de divers horizons, des laïcs, des socialistes, des autonomistes, des députés, des écrivains, des artistes, des journalistes, des citoyens libres, des quidams,... la foule de la marche réprimée 22 juillet dernier s'est quintuplée hier par la force d'une détermination grandissante. Même Djamel Zenati, qui se fait rare ces derniers temps dans les mouvements de rue, était présent. Dans la foule, des parents ont eu l'ingénieuse idée de se faire accompagner de leurs enfants.

L'image est encore plus belle : dans les airs, des livres ont trôné, brandis par des centaines de mains amies de la littérature. Garcia Marquez a côtoyé Younes Adli, Albert Camus, Fadhma et Taos Amrouche... Les Berbères de Gabriel Camps a marché avec Tahar Djaout de Youcef Merahi, Lui, le livre de Mehdi Acherchour avec Le Rebelle de Lounès Matoub, Mémoire d'un combattant de Hocine Aït Ahmed avec Askuti de Saïd Sadi, L'âne mort de Chawki Amari avec Chant de pain et de sel de Rachid Oulebsir, les deux ouvrages collectifs, Avril 80 et Algérie arabe, en finir avec l'imposture, ont fait marche commune, et bien d'autres titres qui prennent une belle revanche sur l'ignorance et le totalitarisme. Le silence des livres est accompagné de slogans entonnés par les marcheurs : «Assa azeka idles yella» (la culture vivra),

**«Pouvoir assassin»...**

De la place publique Katia Bengana, la symbolique de la résistance est forte, on s'est organisé en carrés, banderoles flottant aussi. L'une d'elles résume la simplicité de la revendication et l'aberrance de la situation : «Prenez l'argent, laissez-nous le savoir.» Le message est lancé au pouvoir qui bouche les horizons et bâillonne les voix libres. «A bas la dictature, vive la lecture», réclame une autre banderole, entourée de mains munies de livres. La manifestation a revêtu un cachet culturel et intellectuel en convoquant, sur des pancartes, des citations d'intellectuels comme Etienne de la Boétie.

«Soyez résolus de ne servir plus, et vous serez libres», est-il écrit sur l'une d'elles, nous rappelant à l'humanisme de cet écrivain-poète. D'autres banderoles portent des revendications inévitablement politiques qui se greffent au besoin vital de la culture, comme celle qui rappelle, à qui l'aurait oublié, que la «Liberté d'expression est un droit fondamental». Ceci a justifié un autre mot d'ordre écrit sur une autre banderole qui s'adresse aux pouvoirs publics avec cette résolution que «La culture n'a pas besoin de vos autorisations». Et c'est pour cela que le collectif citoyen qui a initié la marche d'hier n'a, justement, introduit aucune demande d'autorisation auprès des services de la daïra. «Nous allons continuer ainsi», assure à El Watan, l'un des animateurs du collectif.

### **«Victoire !»**

Les marcheurs se sont rassemblés devant le centre culturel Rahmani Slimane où a été installé une tribune de fortune pour les besoins des prises de parole et la minute de silence qui a été observée à la mémoire de «toutes les victimes des causes justes de par le monde». C'est dans ces lieux que, samedi 22 juillet, les forces antiémeute ont empêché la tenue d'un Café littéraire en chargeant les présents, blessant nombre d'entre eux. Hier, pas l'ombre d'un CRS. Des instructions ont été données pour laisser faire, donnant ainsi suite au message d'apaisement du wali. «Une victoire !» a-t-on crié à Aokas. «Jamais un Café littéraire n'a vu autant de présents. Ce sera le meilleur du monde», a lancé Fatah Bouhmila, l'animateur du Café littérature d'Aokas, visiblement fier, comme toute la foule, de compter cette victoire après un épisode douloureux de répression.

«La première violence c'est nous qui l'avons faite, marcher à 13h avec cette chaleur suffocante, c'est trop !» ironise, comme à son accoutumée, Chawki Amari, au microphone. «On m'a dit qu'il faut éviter le politique, mais tout est politique dans ce pays», ajoute-t-il considérant que la marche d'hier a une dimension nationale et que s'il s'avère qu'elle est la première du genre dans le pays, elle servira de modèle. «Si c'est le cas, vive Aokas !» lance-t-il. Chawki Amari voit en la tenue de la manifestation pacifique d'hier le recul des autorités. «Je pense qu'ils se sont rendu compte que c'est ridicule et que le monde rit d'eux», dit-il, appelant à profiter de cette marche arrière des autorités. L'orateur n'a finalement pas animé sa rencontre littéraire, se contentant de cette prise de parole à l'extérieur du centre culturel.

## **Des Interdits de trop**

La mobilisation d'hier est pour le collectif citoyen d'Aokas le présage «d'un bon départ pour entamer une longue marche vers la libération de notre société de tous ces interdits de trop !» Dans une déclaration qu'il a lue aux présents, le collectif écrit : «Le monde est étonné qu'en Algérie le citoyen se bat pour le livre, l'échange et le vivre-ensemble, pendant que nos gouvernants veulent faire de nous des intolérants, des fanatiques, des incompetents et des tubes digestifs».

L'exigence du système de demande d'autorisation n'est pour lui qu'un «prétexte à la mise en œuvre de la répression, que le pouvoir en place arrive à orienter les débats dans la société et à faire croire qu'il y a une majorité conservatrice pendant qu'il muselle la vraie majorité, la progressiste !» D'où sa décision de ne plus s'y soumettre. «La mission de chacun est de se libérer des oukases d'un pouvoir illégitime, qui cherche à se perpétuer en faisant de nous des sujets incapables de réfléchir et de déterminer par eux-mêmes ce qui est bon ou non», ajoute-t-il. En décidant de ne se soumettre qu'au système déclaratif, déclarer la tenue de ses conférences à l'APC, le collectif dit maintenir son programme d'action en continuant à organiser chaque samedi un Café littéraire au nom de l'association Azday adelsan n Weqqas.

Ce sera ainsi «jusqu'au dépassement total de cette situation, à savoir : la suppression de toute autorisation pour les activités culturelles et artistiques ; la limitation de l'information de l'administration à une simple demande de réservation des lieux, adressée au président de l'APC». Le rendez-vous est donc pris pour un Café littéraire samedi prochain.

**Kamel Medjdoub**

## El Watan 30 07 2017 «En reculant, vous récolterez la révolte d'un peuple»

**Ne leurrez pas le peuple M. Tebboune en reculant, car ce sera la révolte que vous récolterez.» Cette mise en garde est de Soufiane Djilali, président du parti Jil Jadid.**

Une formation politique qui, a priori, apporte son soutien au Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, dans le conflit qui l'oppose depuis quelques jours à Ali Haddad et à son action consistant à vouloir lutter contre la collusion entre l'argent et le politique.

Lors d'une conférence de presse animée hier au siège de son parti, Soufiane Djilali a tiré la sonnette d'alarme, il a dressé un tableau noir de la situation qui prévaut dans le pays. «Le pays est au bord du gouffre. Il est en danger et les clignotants sont au rouge. Aujourd'hui, il est impérativement nécessaire de stopper l'hémorragie. Tebboune a ouvert la boîte de Pandore, il en a trop dit pour se rétracter, et si réellement il veut assainir la situation, il a notre soutien», confie Soufiane Djilali, qui pense que si les effets d'annonce des intentions du gouvernement venaient à être concrétisés, les conditions politiques pourraient être réunies pour que les forces du progrès, là où elles se trouvent, contribuent à l'initiation d'un processus de mise en place d'un Etat de droit.

«Des actes doivent venir confirmer le discours, au risque de voir la défiance populaire conjuguée aux graves difficultés socioéconomique venir accélérer le délitement du régime, avec le risque grandissant d'entraîner l'Etat dans sa chute. Le gouvernement doit donner des gages de bonne volonté», avertit le conférencier qui croit savoir que l'alerte pour opérer des changements au sein du gouvernement a été «ordonnée» de l'intérieur du régime, et ce, à la suite de la gifle donnée par le peuple au gouvernement le 4 mai dernier. «Ce changement d'équilibre interne s'est traduit par le départ du gouvernement des figures les plus zélées du cercle présidentiel et les plus actifs pour le 4e mandat». En effet, de l'avis du patron de Jil Jadid, le système politique actuel s'est gravement lézardé avec l'abstention massive aux élections législatives du 4 mai. Une partie, selon lui, du pouvoir semble avoir pris conscience que la défiance populaire conjuguée aux graves difficultés socioéconomiques vont accélérer le délitement du régime avec le risque grandissant d'entraîner l'Etat dans sa chute.

Soufiane Djilali rappelle à chaque fois que le bateau Algérie n'est pas dirigé par Bouteflika, en arrêt de travail en raison de sa maladie, et accuse un réseau de brigands et la mafia d'avoir pris les commandes du pays, mais avec le consentement du président Bouteflika. «Le pays va mal à cause de la complicité générale de ceux qui sont au pouvoir, que ce soit du temps Sellal et bien après», affirme le conférencier qui s'interroge sur le rôle de la justice. «Les passe-droits, le népotisme et la corruption doivent être combattus par une justice ferme et indépendante de la volonté de certains centres de décision non constitutionnels», espère Soufiane Djilali. S'agissant de la rencontre d'aujourd'hui, le leader de Jil Jadid l'a

qualifiée de bipartite et non de tripartite. «La tripartite doit concerner, en plus du duo gouvernement-patronat (l'UGTA s'étant muée en syndicat des patrons), les syndicats autonomes de tous les secteurs», insiste-t-il.

**Nabila Amir**

## Liberté 31 07 2017 : Ce que Tebboune a dit aux patrons



### **Le Premier ministre a focalisé son intervention sur la crise financière qui secoue le pays. Une situation qu'il qualifie de tendue.**

La confrontation Premier ministre-Ali Haddad n'a pas eu lieu hier. Abdelmadjid Tebboune en présidant hier la rencontre gouvernement-patronat-UGTA s'est gardé d'évoquer l'incident avec le patron du Forum des chefs d'entreprise. Ali Haddad n'a pas parlé, Sidi-Saïd également. En un mot, à l'exception du Premier ministre, il n'y a eu que de brèves interventions. La réunion qui a duré une heure et demie se résume en une longue intervention du chef de l'Exécutif sur la crise économique qui secoue le pays, rapporte un participant à cette rencontre.

Abdelmadjid Tebboune a situé la gravité de ce choc financier, retracé les efforts effectués par l'Algérie depuis 2014 pour surmonter la crise économique et les mesures que compte mettre en œuvre le gouvernement pour sortir le pays du tunnel des difficultés financières.

Le Premier ministre exclut le recours à l'endettement extérieur. "Il est hors de question de recourir à l'endettement extérieur et nous ne voulons même pas y penser. Nous refusons d'hypothéquer notre souveraineté quelle que soit la situation et ce sont là les instructions du président de la République. En dépit de la situation financière tendue, l'État dispose de moyens matériels lui permettant de continuer à financer les projets de développement prioritaires notamment le logement, la santé, l'enseignement, et payer les salaires et importer pour 35 milliards de dollars par an". Selon le président de l'organisation patronale Cipa, Abdelaziz Mehenni, son discours a eu un fort effet sur les patrons. Pour un premier contact, l'intervention d'Abdelmadjid Tebboune a séduit les présidents des organisations patronales. En fait, Abdelmadjid Tebboune a appelé les chefs d'entreprise à se mobiliser pour surmonter la crise, booster la production pour limiter les importations. Ce discours a été fort bien accueilli d'autant que le Premier ministre a annoncé des incitations en faveur des chefs d'entreprise.

Après avoir rappelé que son gouvernement mise désormais sur les PME plutôt que sur les grands investissements qui n'ont pas donné les résultats escomptés, il a indiqué que "de vastes superficies du foncier industriel seront affectées à ces entreprises".

On recense 3 800 parcelles industrielles vacantes et 3 000 attribuées et non exploitées. Le Premier ministre a ajouté que la priorité sera accordée à la production d'intrants et que les entreprises activant dans ce domaine vont bénéficier de financements et auront la priorité absolue dans l'obtention du foncier industriel. "Je vous octroierai tous les avantages fiscaux et parafiscaux si vous investissez dans la production et l'augmentation de la production (ndlr : dans la production de produits en substitution aux importations)", a déclaré aux patrons Abdelmadjid Tebboune, rapporte le président de la Cipa. Le discours et les annonces ont enthousiasmé les participants selon la même source. "Tout le monde était content à l'issue de la réunion. Tout le monde est parti content."

À la fin de cette réunion d'"apaisement", le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune a invité les participants à soumettre leurs propositions concernant l'ordre du jour de la prochaine tripartite ainsi que celles inhérentes aux solutions à la crise avant le 31 août prochain. Tout cela laisse penser à une reculade du Premier ministre relative à son projet de s'attaquer à l'argent sale. En tout état de cause, on en saura davantage sur les véritables desseins du gouvernement d'ici à la prochaine tripartite.

## **K. Remouche**

## Liberté 31 07 2017 :L'adieu à un militant au long cours



**Rédha Malek a eu droit à un hommage à la hauteur de l'homme. Toutes les franges de la société algérienne étaient représentées à El-Alia pour saluer celui qui avait dignement lancé, durant les années 1990, aux Algériens : "La peur doit changer de camp !"**

L'ancien chef de gouvernement, Rédha Malek, décédé samedi dernier à l'âge de 85 ans, a été inhumé, hier au Carré des martyrs au cimetière El-Alia, à Alger. L'ex-porte-parole de la délégation algérienne lors des négociations des accords d'Evian a eu droit à des funérailles d'État très émouvantes, à la hauteur du révolutionnaire, du penseur, du politique, du diplomate et du militant au long cours qu'il était. Dès 12h, plusieurs hauts responsables de l'État ont envahi le salon d'honneur d'El-Alia. Des dizaines de diplomates, d'ambassadeurs de pays arabes et européens, tous les ministres du gouvernement Tebboune, mais aussi d'anciens ministres, tels Noureddine Yazid Zerhouni et Abdelaziz Rahabi, tous les conseillers à la présidence de la République, des représentants de syndicats autonomes, de partis politiques, de parlementaires, de l'UGTA, du FCE, du monde sportif, culturel et médiatique sont venus rendre un dernier hommage à celui qui, en sa qualité de chef de gouvernement qu'il était à l'époque, avait résolument pris option pour une lutte ouverte et assumée contre le terrorisme.

Dehors, face au Carré des martyrs, des centaines de personnalités, notamment issues de la famille révolutionnaire, de la famille du défunt ou de ses proches, étaient là. Ils étaient venus se recueillir une dernière fois sur la dépouille de Rédha Malek avant son enterrement. Le frère, et néanmoins conseiller du président de la République, Saïd Bouteflika, entouré d'un impressionnant cordon de sécurité, était également au rendez-vous, et ce, au même titre que les présidents des deux chambres du Parlement.

On pouvait également relever la présence des deux ex-membres du Haut Comité d'État (HCE), Ali Haroun et Khaled Nezzar, de plusieurs patrons d'entreprise, à l'instar du président du groupe Cevital, Issad Rebrab, et Hassen Khelifati, du groupe Alliance Assurance. Devant le portillon d'El-Alia, des centaines d'amis de Rédha Malek affluaient. Ils venaient des wilayas

du Grand-Sud, de Kabylie, de l'Ouest, de l'extrême Est algérien et de tout l'Algérois. Parmi eux, il y avait deux nonagénaires qui pouvaient à peine se tenir debout et qui ont fait l'effort de venir saluer un grand homme d'État. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, dans son oraison funèbre, le parcours de cet homme, estimant que "Rédha Malek a toujours représenté l'élite de la nation.

Il a consacré toute sa jeunesse à lutter contre le colonialisme, tant au plan politique qu'idéologique. Rédha Malek a survécu 55 ans après l'indépendance de l'Algérie, a donné le meilleur de lui-même pour fonder un état moderne et a représenté l'Algérie dans le concert des nations. C'était un penseur unique en son genre qui a participé à la prise de conscience du peuple contre le colonialisme, que ce soit en qualité d'étudiant, d'homme de médias, de politique ou de diplomate." Le président du RND, Ahmed Ouyahia, présent à El-Alia, a qualifié Rédha Malek d'"homme d'État d'une grande valeur.

Il était presque le seul à dire, lors des années de braise, qu'il fallait sauver la République de son effondrement. Il avait de grandes qualités humaines et était d'un grand charisme. C'est Rédha Malek qui avait dit que la peur devait changer de camp. L'Algérie a perdu un digne fils, mais ses valeurs sont toujours là". Même son de cloche du côté du SG du FLN, Djamel Ould Abbas, qui a qualifié Rédha Malek de "grand moudjahid, penseur et politique". Interrogé sur les derniers propos insultants envers le défunt qu'un islamiste ayant pignon sur rue a proférés sur les réseaux sociaux, Ould Abbas s'est suffi de dire que "ces propos constituent un non-événement". Visiblement ému par la mort de Rédha Malek, le général à la retraite, Khaled Nezzar, lui, a refusé de s'exprimer.

**FARID BELGACEM**